

## CRESTET-lez-BOUSSIEUX, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Le Crestet est un « *village allongé qui a une seule rue* », écrivait en 1777 le médecin Jacques Sabarot de la Vernière.

Effectivement, Le Crestet s'est développé le long d'une route ou, plus exactement, à partir du croisement de deux routes : la route allant de Boucieu à Lamastre et celle allant de Tournon à Lamastre.

Mais Le Crestet existait déjà avant la création de ces deux routes : une église de « *Crestia* » est déjà citée en 1164 dans une bulle du pape Alexandre III comme dépendance du chapitre de Notre-Dame du Puy, avec l'église d'Arlebosc. Cette église ne devait être qu'une modeste chapelle, fondée par l'église d'Arlebosc, qui avait de nombreuses possessions sur la rive droite du Doux, autant pour récupérer des dîmes que pour assurer les services religieux aux populations dispersées sur ce territoire alors principalement couvert de forêts.

Selon les estimés de 1464, Le Crestet proprement dit n'était qu'un petit hameau car il n'y avait encore que 16 chefs de famille sur l'ensemble de la paroisse.

\*

C'est à la suite de la création d'un siège de bailliage du Vivarais à Boucieu le Roi, au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, qu'un nouveau réseau de routes est créé à partir de Boucieu : vers le nord jusqu'à Annonay avec la construction d'un nouveau pont en pierre sur le Doux, vers l'est jusqu'à Tournon en rejoignant à Saint-Barthélemy le-Plain l'ancienne voie du Doux qui longeait les crêtes de la rive droite du Doux, vers le sud par Colombier-le-Jeune et Gilhoc, et vers l'ouest vers Lamastre pour atteindre Le Cheylard ou Saint Agrève.

Pour des raisons topographiques le Crestet était le point de passage obligé de la liaison Boucieu-Lamastre. C'est ce rapport étroit du Crestet avec Boucieu qui a conduit souvent à l'appeler officiellement : « *Crestet-lez-Boussieux* » ou « *Crestet-lès-Boucieu* ».

Rapidement, la portion de la grande « *Voie du Doux* », entre Rattier à la hauteur de Colombier-le-Jeune et Lamastre, est abandonnée. Le chemin de Tournon à Lamastre est dévié sur Le Crestet pour rejoindre la route de Boucieu, plus sûre et régulièrement entretenue. Le Crestet se trouve ainsi au croisement de deux routes et une croix est érigée au centre de la petite place créée par cet embranchement. C'est le fût de cette croix, que l'on peut dater du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, qui a été utilisé pour la nouvelle croix implantée depuis 1864 au droit de la descente de la route de Boucieu.

Sur cette place, ou à proximité immédiate, se sont installés plusieurs auberges et un maréchal-ferrant, comme dans tous les lieux de passage.

L'église a, curieusement, une position excentrée par rapport à cette place qui était pourtant le véritable centre du village. Nous remarquons, sur le cadastre de 1835, qu'aucune maison n'existait à l'ouest de l'église, les terrains jusqu'à la route qui descend aux Girauds étant indiqués comme appartenant à l'église. Celle-ci devait donc avoir été implantée beaucoup plus anciennement et la position de la petite place, au carrefour des deux routes, a été imposée ultérieurement pour des raisons géographiques.

La fontaine principale qui alimentait tout le village, la fontaine Saint-Martin, est située en dessous de la rue, à mi-chemin entre l'église et la place. C'est probablement ce qui a facilité le développement des constructions dans cette partie du village. Cette fontaine Saint-Martin était déjà citée en 1640. Le fait qu'elle ait pris le nom du saint protecteur des voyageurs montre bien l'importance du Crestet comme lieu de passage. Elle se présentait initialement avec un simple bache, encore existant. Le joli lavoir couvert a été construit vers 1904.

Il est intéressant de constater que, si Le Crestet s'est développé le long de la route, plusieurs chemins, certains devenus ruelles aujourd'hui, sont venus se greffer sur cette route pour desservir les hameaux proches situés généralement en contrebas : le long de l'ancienne église pour accéder aux Girauds, le long de la maison Deschamps pour accéder à la cure, le long de la ferme Bouvier pour accéder à la fontaine Saint-Martin, le long du café Rouby pour accéder à Chapoutier, à l'entrée du village côté Boucieu pour accéder au Queyras, à l'entrée du village côté Tournon, pour accéder à Moulin.



Les quelques plus anciens habitants du Crestet dont nous connaissons le nom sont François Giraud (1451), Barthélemy Chanobier (1583), Jean Chaléac, Martin Chazal (1594) et Claude Saint-Just, charpentier et tonnelier au Crestet, décédé en 1596.

Ce dernier habitait une maison dont il subsiste une partie dans la maison Bouvier actuelle, avec de belles caves et une fenêtre à meneau côté nord.

**Il semble que le bâtiment de l'ancienne cure, citée dans le terrier de Retourtour de 1447, et cette première maison Saint-Just qui devait exister au moins depuis 1550, soient les plus anciennes maisons du village dont nous ayons encore des vestiges.**

Vital Bouvier est venu s'installer au Crestet en 1598 en épousant Marguerite Saint-Just, fille de Claude Saint-Just et d'Antoinette Giraud, des Girauds. Il vient habiter l'ancienne maison de Claude Saint-Just et y installe très rapidement une auberge. Il est indiqué comme imposé pour le droit d'équivalent (impôt sur le commerce des boissons) en 1639.

Nous savons par ailleurs qu'une auberge existait au Crestet en 1637. Dans le livre de raison du comte de Toumon, il est précisé que « la dinée et couchée » y revient à 5 livres.

Peut être était-ce celle de Vital Bouvier ? Mais il pouvait y avoir aussi alors une autre auberge... Quoi qu'il en soit, l'auberge, implantée au milieu du village, avec sa fontaine toujours existante, a été exploitée par la famille Bouvier elle-même jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, puis par un tenancier jusqu'en 1821 quand Jean Rouby, qui la tenait alors, l'a achetée.

\*

Au **XVIIe siècle**, nous relevons comme habitants le bourg du Crestet, avec certains noms qui nous sont toujours familiers (mais qui ne sont pas forcément les ancêtres des familles actuelles):

Jean Eynard, tisserand (1638) - Adam Daru, maréchal (1640) - Paul Fourel, Etienne Chomier (1643) - Pierre Daru, maréchal, Barthélemy Largier, Jacques Challaye, Antoine Moulin (1652)

Jean Eynard (1673) - Jacques Saint-Just (1686) - Pierre Saint-Just, maçon (1696).

Entre 1693 et 1706, sont cités : Jean Fourel, bourgeois - André Magninet, tisserand (mais aussi sonneur de cloche) - Jean Pierre Badon, ménager - Jean Badon - Jean Dalicieux, laboureur - Jacques Challaye, Jean Poulinard et Antoine Tracol sont brassiers.

Il y avait au Crestet, en 1694, deux auberges et un cabaret. Les deux hôtes sont Jean Bouvier et Jean Dalicieux. En 1714, Jean Bouvier est toujours en place, mais le second aubergiste du village est maintenant Jean Delinon.

\*

Nous sommes plus riches en informations pour le **XVIIIe siècle**.

Le travail du fer est alors le métier artisanal considéré comme le plus noble, car spécialement important dans un village où il y avait beaucoup de passage. Le maréchal ferrait les vaches et les mulets, fabriquait les outils, les ferrures des jougs et des charettes (moyeux, bandages de roues), mais également les ferrures de charpentes et de menuiserie pour le bâtiment.

Nous avons au Crestet toute une dynastie de maréchaux-ferrants : la famille Daru.

Adam Daru, maréchal, meurt en 1640. Lui succède son fils Pierre qui meurt en 1702, et le fils de ce dernier, autre Pierre, prend sa suite.

Mais il y a un autre maréchal-ferrant au Crestet, Jean Chotard qui est maréchal en 1701. Il meurt en 1705 et son fils Jean prend sa suite.

Par contre, en 1740, il n'y a plus qu'un seul maréchal cité au Crestet, Pierre Reyne.

Nous constatons, dans le village au cours du XVIIIe siècle, une augmentation considérable des artisans du textile, cardeurs, tisserands, drapiers :

Jean Pierre Daru est cardeur (cité en 1701) - Jacques Badon, drapier (1701) - André Magninet, cardeur (1705 à 1714) - Claude Berne, tisserand (1705) - Mathieu Mazel, cardeur (1740) - François Bosc, drapier (1740) - Pierre Salveton, Claude Chapoutier, François Daru, André Magninet, Jean Antoine Mollin, Jean Louis Bouvier, Jean Julien Guerson, François Perrier, sont lissérands en 1740.

Dans certaines familles, on est ainsi tisserands de père en fils.

D'après les impositions de 1714, les revenus des artisans du textile étaient faibles, et bien inférieurs à ceux des agriculteurs.

La fabrication d'étoffes et de toiles a occupé, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, une partie importante de la population des campagnes en Haut-Vivarais, et particulièrement au Crestet.

A partir de la laine on fabriquait le « drap de Tournon » (tissu feutré par foulage), la « ratine de Tournon » (étoffe de laine croisée) et la « burate de Lamastre » (étoffe grossière de laine brute). A partir du chanvre ou du lin, on fabriquait la toile pour le linge de corps.

Les cardeurs peignaient le chanvre ou la laine. Chaque hameau avait son chènevier. Le chanvre était d'abord « roui » par immersion dans l'eau (une écluse longue et étroite pour le rouissage se voyait encore récemment au Banchet). On le séchait ensuite au soleil et on le peignait avant de le filer au fuseau ou au rouet.

Avec le fil, les tisserands fabriquaient les tissus de laine ou les toiles de chanvre.

Les drapiers étaient des marchands spécialisés dans la vente des draps et des toiles. Ils constituaient l'aristocratie de l'artisanat textile et appartenaient généralement aux familles des ménages les plus riches.

Seuls, les draps et les ratines de Tournon étaient vendus à l'extérieur de la région. Selon la réglementation, devaient être inscrits sur chaque pièce en largeur d'une aune (1,20m) le nom du fabricant et son lieu d'habitation. Toutes les pièces devaient être apportées à Tournon où, avant leur mise en vente, elles étaient contrôlées par des « jurés-gardes » qui y apposaient le « plomb de visite ».

Malheureusement l'artisanat textile périclita à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seule, la production de toile de chanvre et de burate de laine subsista pour les besoins locaux.

La vie en économie fermée imposait dans chaque communauté la présence de tailleurs d'habits, de chapeliers, de cordonniers (ou « coyratiers ») et de sabotiers.

Antoine Veyrier est sabotier en 1701, Pierre Masclet chapelier en 1705, « le nommé » Crouzet, cordonnier en 1714 et, en 1740, Jean Vallery est chapelier et Jacques Pleynet sabotier.

La complexité du travail des coyratiers, qui nécessitait un long apprentissage, leur donnait un grand prestige auprès des autres artisans.

Dans les métiers du bâtiment, c'est une partie de la famille Daru qui se présente comme maçons et avait réalisé alors la plupart des constructions du village :

Philibert et Jean Daru, maçons (1701) - Jacques Daru, maçon (1705) - Pierre Deux (1725) - Pierre Daru, maçon (1740). Mais, en fait, chaque habitant est toujours un peu maçon lui-même et ne fait appel à un professionnel que pour les travaux délicats.

Abraham (Hlabram) Hynard est charpentier en 1713 (peut-être est-ce lui qui a donné son nom à la ferme d'Abraham au dessus du Chamblon et au pré d'Abraham, sur lequel est aujourd'hui implantée la nouvelle place du village ?).

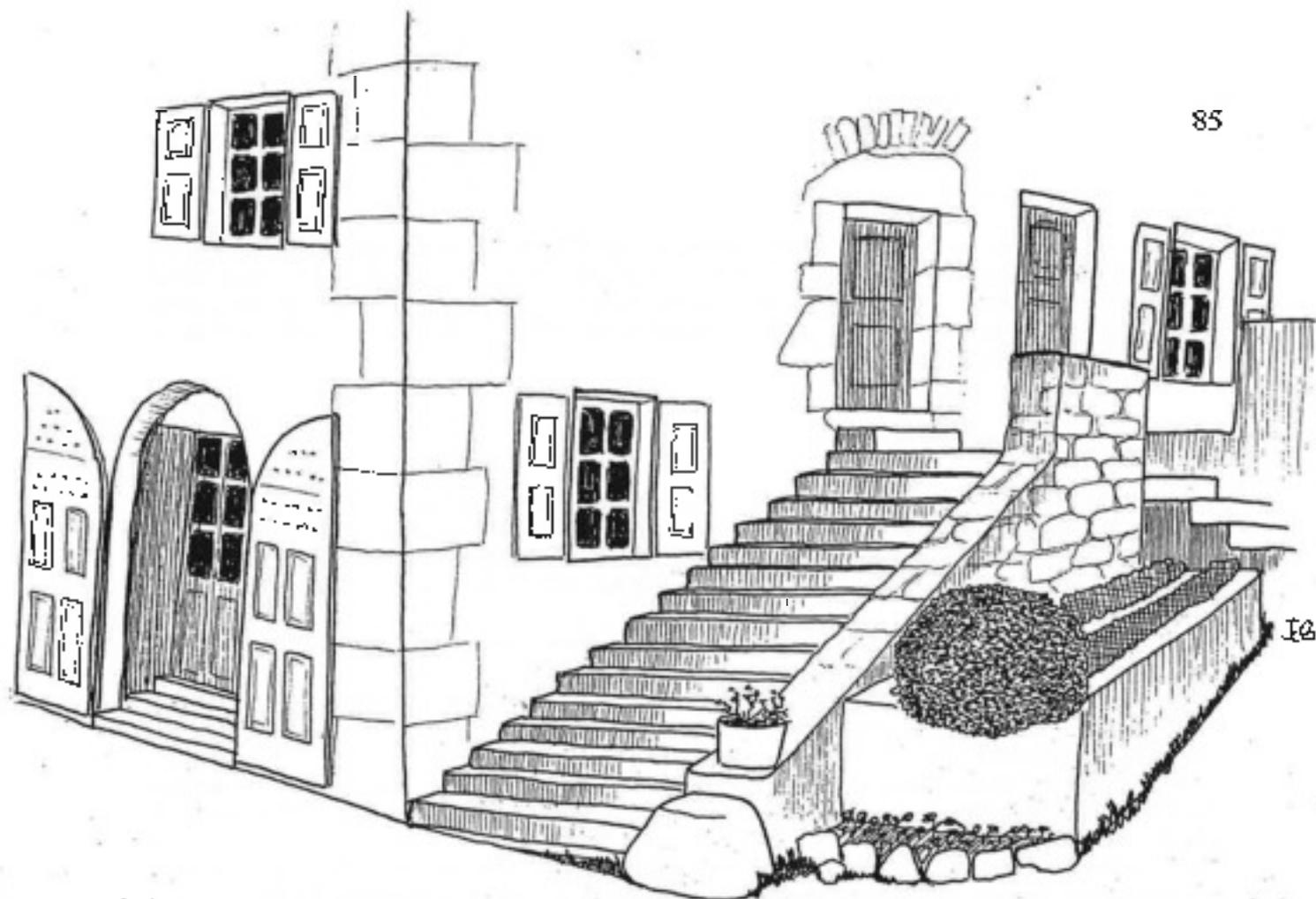
Pierre Badet est pillon (chiffonnier) en 1714. Il recueillait les vieux chiffons et les portait à Annonay pour en faire du papier.

D'autres villageois sont cités, sans mention de profession...

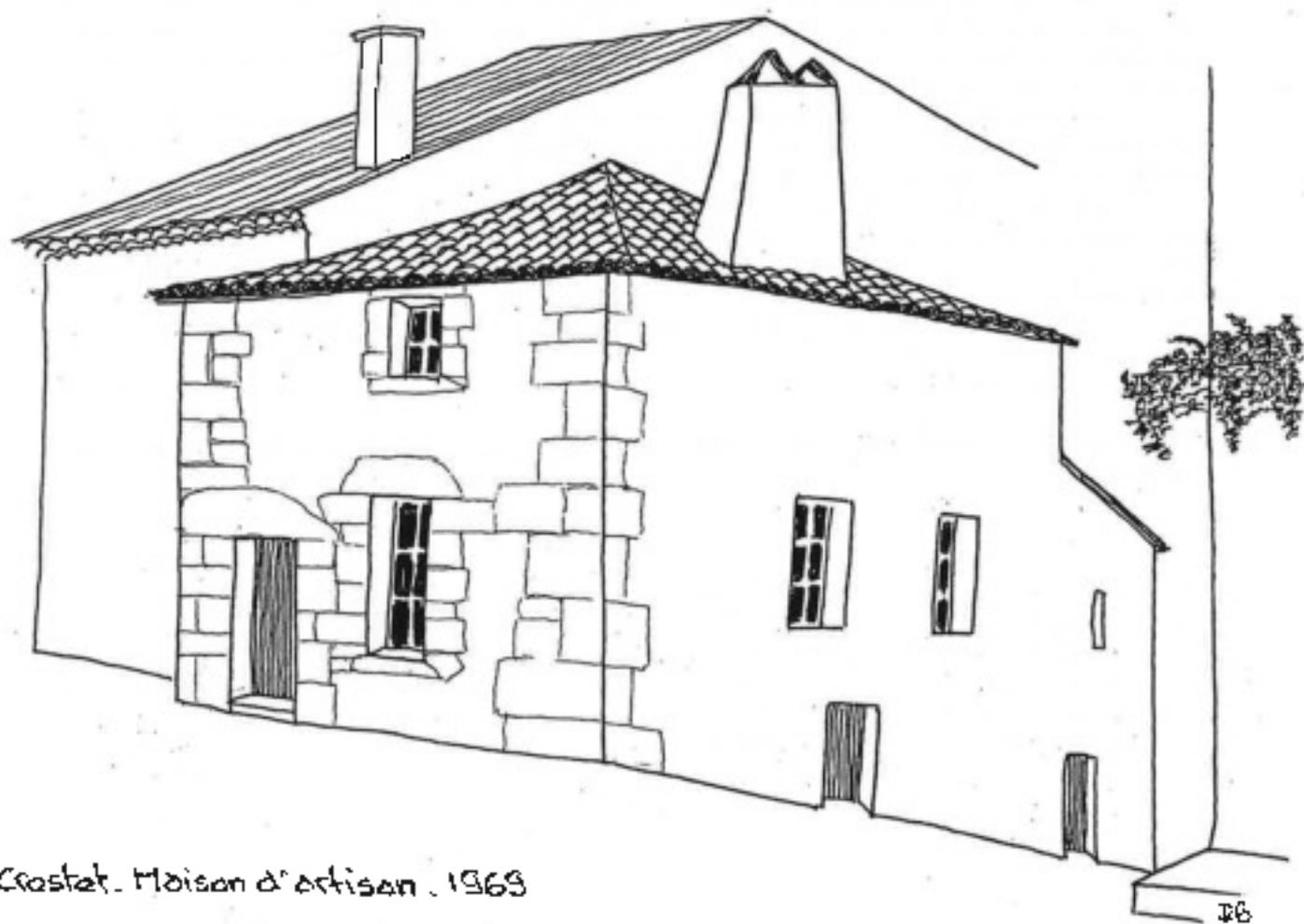
Etienne Chomier (1702 et 1705, il est sonneur de cloche en 1706) - Pierre Abrial, Esprit Salveton, François Chomier (de 1702 à 1714).

En 1714, il y a une quinzaine de maisons dans le village. Le curé s'appelle Jean Pierre Courbenaud. Son prédécesseur, Jean Neyron, habite toujours Le Crestet.

Entre 1714 et 1740, sont cités comme habitants du village : Joseph Bouvier, hôte - Jean Cadet, Barthélemy Boucher, Pierre Magninet, André Aynard, Jean Roure, Pierre Fyvalène, Jean Hynard tous indiqués comme brassiers - Vincent Buisson, Durand Reyno, Mathieu Mazel.



Le Crostat, Escalier de la maison Peyraud, 1994



Le Crostat, Maison d'artisan, 1969

**Le livre des censives de 1757 nous indique qu'il y a 18 maisons dans le bourg du Crestet.** Seulement 9 sont occupées par leurs propriétaires : Joseph Bouvier, Jean Pierre Magninet, Joseph Bruschet prêtre, Claire Coustet, Jean Jacques Berthon époux de Marguerite Daru, Marianne Eynard, François Serret, Marianne Sagnolle épouse de François Chomier, François Daru fils de Pierre Daru.

\*

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la traversée du village était devenue, pendant la mauvaise saison, un véritable fourmilière et les muletiers, avec leurs « couches » de mulets, venant ou allant de Tournon à Lamastre, préféraient passer au-dessus du village, par le chemin qui joint Moulin à Roux. Ce n'est que vers 1766 que les Ponts-et-Chaussées décident d'empierrer la rue du Crestet.

Le descriptif des travaux nous donne ainsi une excellente photographie du village à cette époque.

*« Devis des réparations, très nécessaires, à faire dans le lieu du Crestet, route de Saint-Agrève, le Chaylard à Tournon, et du même lieu à Annonay. Lesquelles réparations consistent en pavés, gondoles et aqueducs.*

*- Premièrement, avant d'arriver à l'angle du jardin de Mademoiselle Roux, sera fait une gondole pour l'écoulement des eaux qui descendent de la montagne de 2 toises de largeur sur une demie de long.*

*- Ensuite sera fait un pavé en dos d'âne de 33 toises de long sur deux de large. Vis à vis du chemin qui descend un lieu des Girauds sera fait une gondole comme la précédente.*

*- Le pavé sera recommencé vis à vis l'angle du cimetière et continué 12 toises de long, ce qui arrive vis à vis la rue descendant à la fontaine du lieu, où sera fait une gondole comme les précédentes, laquelle gondole sera bordée et soutenue par des pièces longues plantées : à côté de la dite gondole sera fait un aqueduc de dix pouces en carré pour l'écoulement d'une fontaine.*

*- Le pavé sera continué sur 23 toises, ce qui arrive vis à vis la fontaine de Bouvier, où sera fait un aqueduc d'un pied en carré ; et le terrain qui monte et qui descend sera abaissé d'un pied réduit de hauteur, et le décomble transporté vis à vis les hoirs de Salvator pour pouvoir rendre cette partie de niveau.*

*- A commencer de la fontaine dudit Bouvier, le chemin sera élevé d'un pied réduit sur 36 toises de long, ce qui arrive à la maison neuve de Pierre Daru, où sera fait un fossé d'un pied carré le long du pré de mademoiselle Roux de la longueur de 14 toises.*

*- Après lequel comblement, le pavé sera continué 13 toises au bout desquelles sera fait un aqueduc d'un pied et demi en carré. Ensuite le pavé continué 12 toises de long au bout desquelles douze toises sera fait une gondole comme les précédentes, ce qui arrive à la maison de Pierre Daru.*

*- Sera ensuite continué le pavé 26 toises, ce qui arrive au ruisseau de Moulin sur la route de Tournon ».*

**En 1825, et en 1835 (date du premier cadastre), il n'y a encore que 22 maisons au Crestet.**

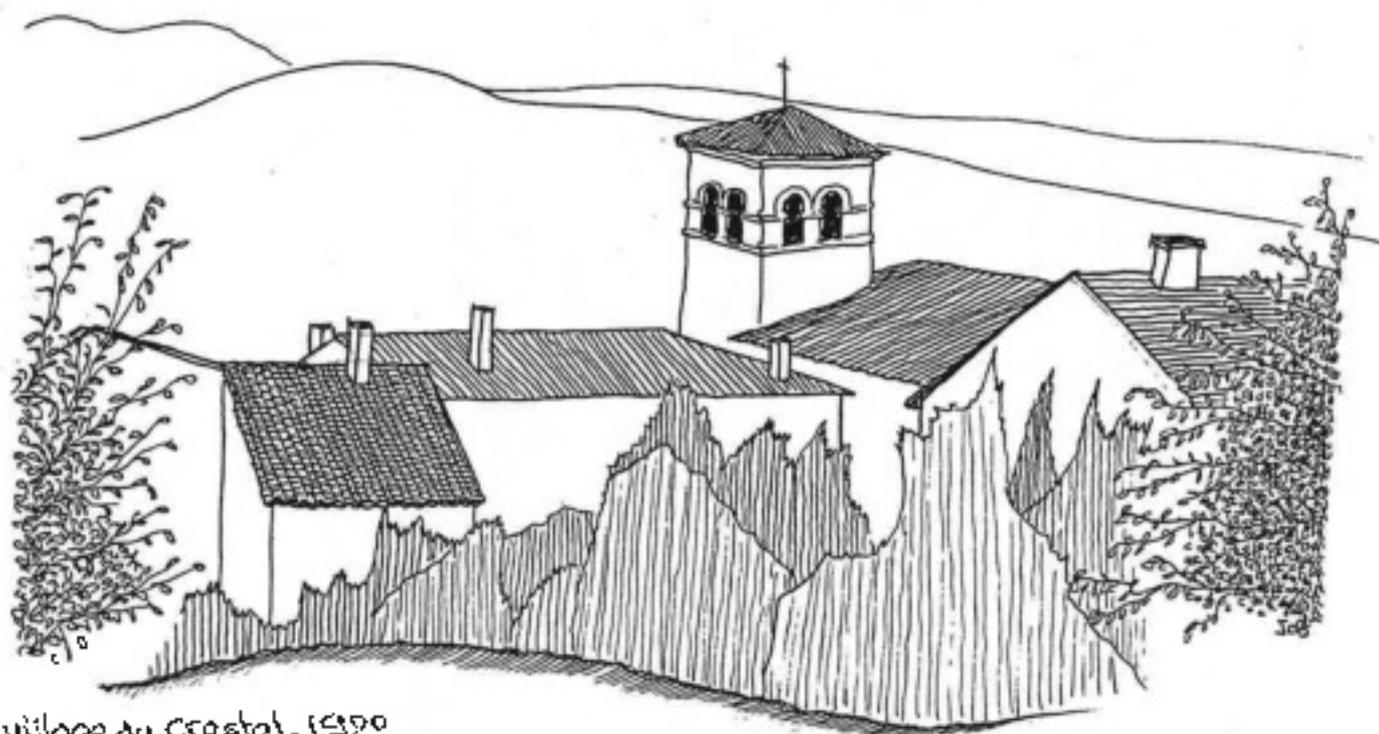
\*\*

La comparaison des plans, à la même échelle, des deux bourgs de Monteil et du Crestet montre bien leurs différences :

- Monteil est un bourg très ancien, avec de vieilles maisons groupées autour de l'église. Certains bâtiments, figurant sur le cadastre de 1834, ont été détruits. Et, il est même probable que d'autres maisons avaient été détruites avant.

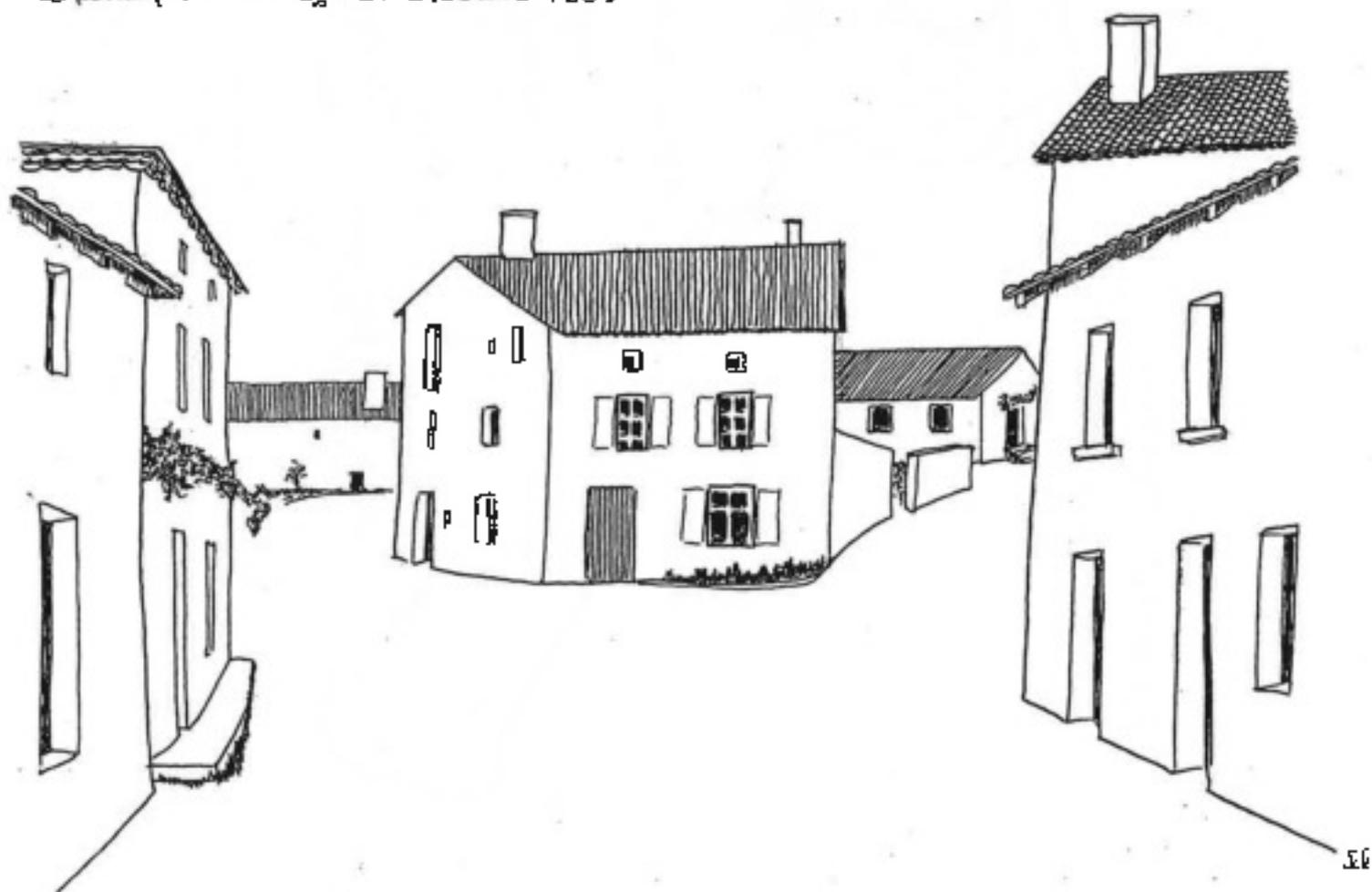
La taille du cimetière traduit bien l'importance du bourg et de la paroisse.

- Le Crestet est un bourg qui ne s'est véritablement développé qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ce n'était, auparavant, qu'un simple hameau, avec une toute petite église par comparaison avec celle de Monteil.



Le village du Crostat - 1920

La petite place du village du Crostat - 1963





## LES FERMES, LES HAMEAUX, AUX XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Les fermes, les hameaux se sont tous développés à partir d'une « maison élémentaire », ou « maison de base ». Les plus anciennes constructions que l'on peut observer sur la commune du Crestet-Monteil ne sont pas antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existait pas d'autres auparavant, sans doute plus modestement construites, sur les mêmes emplacements.

Ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on a commencé à graver des dates sur les linteaux de portes ou sur les manteaux de cheminées. Si ces dates ne nous indiquent donc pas l'ancienneté d'une ferme, elles nous permettent par contre de suivre l'évolution de la construction des différents bâtiments à partir de la maison élémentaire.

Il est curieux de constater que, souvent, les hameaux importants se sont développés à partir de deux maisons élémentaires, séparées par une ruelle, ou même par quelques petits jardins. C'est le cas notamment des Rochettes basses et hautes, de Bouton, du Banchet, des Durantons, des Traversiers, des Merles. Par contre, certains hameaux ou fermes comme Le Plat, les Traverses, Peyre-Faveyre, Maisonneuve, se sont peu à peu construits ou étendus de façon rayonnante ou linéaire à partir de la maison élémentaire.

Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un nombre réduit de familles ont cohabité et se sont maintenues dans chaque hameau. Avec la Révolution et l'Empire on constate, non seulement un éclatement de ces familles, mais aussi un renouvellement des familles et des habitants qu'il est difficile de suivre.

Nous avons tenté, ci après, de donner pour la plupart des fermes et hameaux de la commune, d'une part les différentes orthographes du nom du lieu dit, et d'autre part les noms des principales familles qui l'ont habité (dont, généralement, une des plus anciennes a donné son nom au lieu-dit).

Nous nous sommes appuyés pour ceci :

- sur les registres paroissiaux du Crestet et de Monteil (très partiellement exploités)
- sur les rôles de taille (1688, 1693, 1706) et de capitation (1714, 1740)
- sur les livres de censives, 1757-1759.

La comparaison des montants des impositions donne l'échelle des fortunes entre les familles d'un même hameau. D'autre part, mais seulement pour la « communauté » du Crestet, les documents d'imposition qui se suivent sur une durée de plus d'un siècle entre 1688 et 1789 permettent de mesurer la progression ou la récession sociale des familles.

Une étude approfondie des registres paroissiaux devrait permettre de compléter toutes ces informations et de rechercher les éventuelles filiations avec les familles habitant actuellement les différents hameaux et fermes.

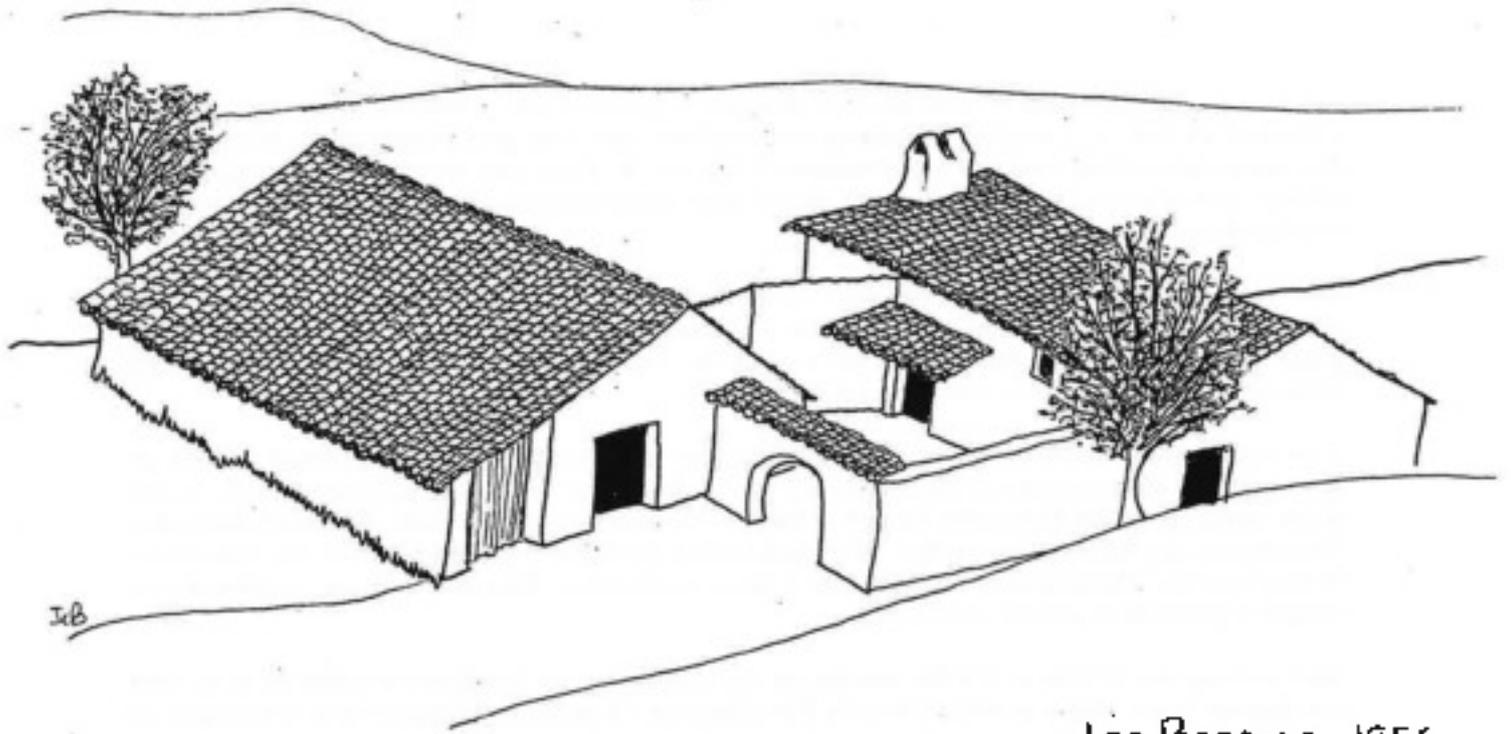
**Abraham** (Abram, la grange d'Abraham)

C'est une modeste ferme avec trois bâtiments. Sur le linteau de la porte de l'écurie dans le bâtiment qui paraît le plus ancien, une inscription : AD-PI 1666.

Abraham était occupée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par Henri Delosme.

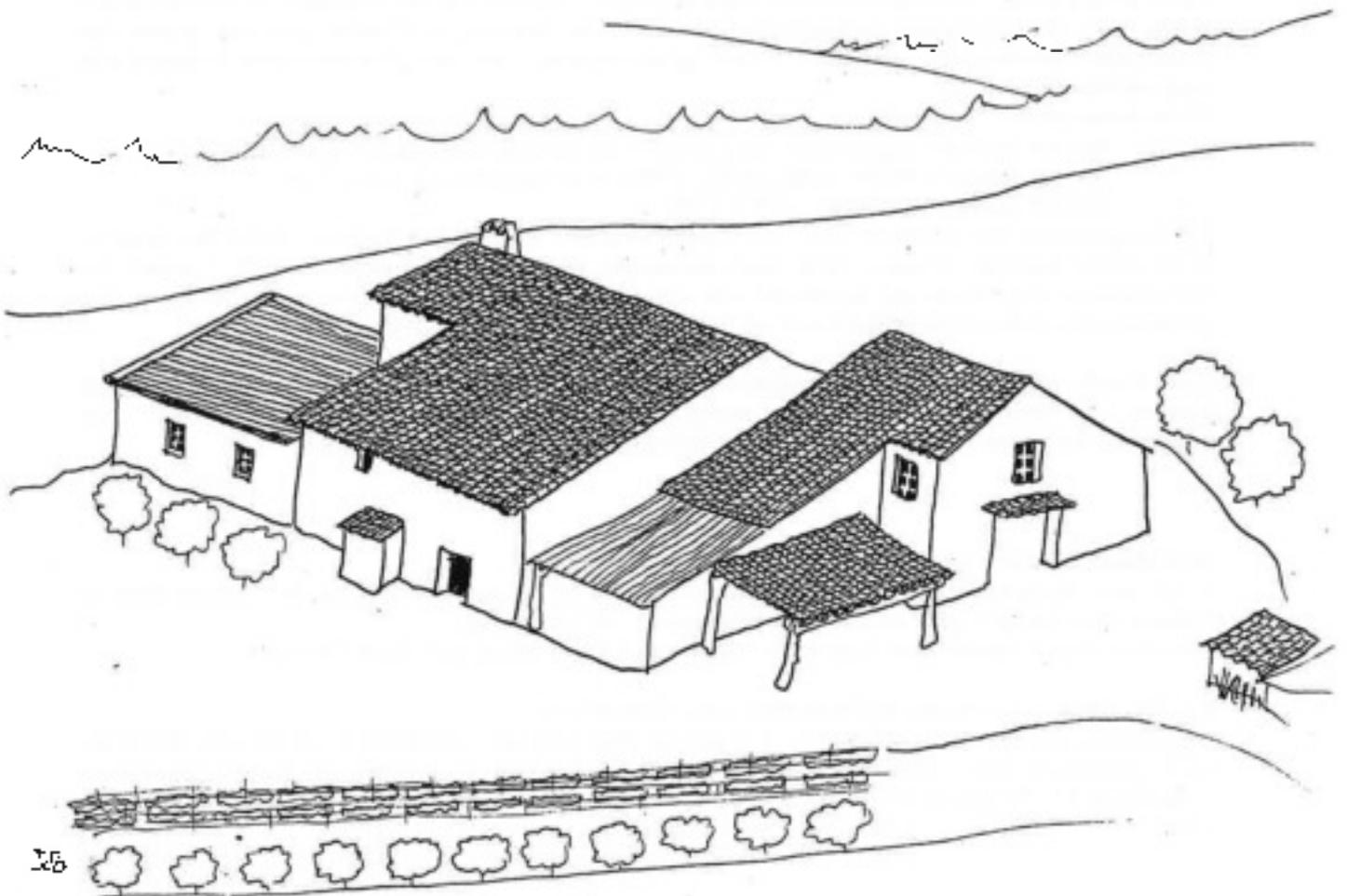
**Le Banchet** (anciennement Chanobier, puis Chênevier)

Ce hameau, presque ce « village », n'a pris le seul nom de « Banchet » qu'au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle (en 1812, Jean Banchet, homme de loi et maire du Crestet, est signalé habiter au « Banchet »). Avant, le lieu-dit portait le nom de la partie basse (partie nord) du hameau actuel, Chênevier (Chanobier, le Chênevier, les Chêneviers).



IB

Los Bassos. 1956



IB

La Lic. 1981

On parle déjà d'un Barthélemy Chanobier en 1583.

Dans les estimés de 1464, est cité un certain Aimé, de Chanobier.

En 1642, habitent au Chanobier, Félibert Chanobier, Jean Boucher et Christophe Champelot.

Un Jean Banchet est signalé en 1643. Sur l'ancienne clef de voûte du portail de la maison principale de la partie haute du hameau, l'inscription : PB 1659 correspond probablement à Pierre Banchet, décédé en 1659. Cette partie est restée, pendant longtemps le fief de la famille Banchet; Jean Banchet, notaire, paie les tailles de 1688 à 1706 et la capitation de 1714.

Dans la partie basse au nord, qui avait conservé l'appellation de Chênevier, Louis Valeri est chapelier en 1705. En 1754, y habitent Jacques Chênevier et son fils Jean (qui épousera Mariannette Bouvier, et ceci est à l'origine de l'installation d'une branche Bouvier au Chênevier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Il y a, en 1757, 5 maisons au Chênevier habitées par Jean-Pierre Rouchet, Jean Chênevier, Jean Banchet et Jean Mazel.

Il sera signalé au cours de la visite pastorale de 1825, 3 maisons et 25 habitants au Banchet.

Sur l'ancienne clef de voûte de la porte de l'écurie de la maison Chamblas est indiqué : 1801 IN

### **Les Bessens** (La Bessée, les Besseas de Montoura et de Magninet)

Se sont succédé aux Bessens les membres de la famille Juge qui, tous, déclarent avoir des activités complémentaires à leurs activités agricoles.

Nous avons successivement avant 1671 André Juge, puis Jean Juge, drapier et Guillaume Juge maçon vers 1705. Les Juge sont restés aux Bessens jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Boilaigue** (Boileau, Beurlaigue, Boulaigue, anciennement « Volpilhière de Montoura »)

Boilaigue était un hameau important dont une maison, au moins, date du X<sup>e</sup> siècle. Deux familles, principalement, y habitèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle : les Junique et les Juge.

- Jacques Junique est charpentier en 1714. Jean Jacques Junique habite Boilaigue en 1757.

A cette époque, mariage de André Junique, « fils à Jean-Jacques et à Isabelle Banchet ».

Jean-Claude Juge est drapier à Boilaigue en 1701 et 1714. Jean-Claude Juge y habite en 1757.

En 1780 est cité Jean-Antoine Juge.

Mais il y a eu aussi d'autres familles à Boilaigue : Jean Pébelier est tailleur en 1757, Mathieu Guilha y habite en 1774.

Il est intéressant de signaler que les Soeurs de Bouvier et les Soeurs de Saint-Félicien y ont des terrains en 1759.

### **Bois des Bancs** (Bou du Banc, Bois des Bancs, Bosc des Bancs)

Pierre Blache y est potier en 1705 (c'est le seul endroit de la commune où est signalé un potier).

En 1748, mariage de Claude Fontfreyde, « fils à feu Jean-Baptiste ».

Jacques Seignovert, du lieu de Bois des Bancs, est porté dans le livre des censives de 1757. Il y est précisé qu'il y a alors 5 propriétaires dans les vignes de Bois des Bancs.

Les Seignovert sont encore présents au Bois des Bancs dans les années 1859-1860.

Mariage de Jean-Pierre Laquet, fils de Pierre, en 1797.

### **Bonneton** (Bonneton)

Bonneton dépendait d'Empurany jusque 1619, lors de l'achat de la seigneurie par Pierre des Bosc.

La date de 1741 est portée sur le linteau de la porte d'entrée de l'habitation principale. Celle de 1755 figure sur le linteau d'une grange et le portail nord est daté de 1779.

Ce sont essentiellement les familles Eydalenc (ou Eydalenne, ou Eydaline), puis Chapelle qui ont habité Bonneton aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

On trouve en 1642 un Eydalenc de « Bonneton ». Gouyon Eydalenc paie la taille entre 1671 et 1683 et c'est un propriétaire important car il est lourdement imposé. Pierre Eydalenc, probablement son fils, paie modestement la taille entre 1671 et 1683, puis de façon plus importante celles de 1688 et de 1693. Un Pierre Eydaline est porté comme « travailleur » pour la capitation de 1714.

Les Chapelle apparaissent dans le livre des censives de 1759 avec Jean-Pierre Chapelle qui est encore cité en 1777. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une Perrille Chapelle qui épouse un Montagnon, de Padet. C'est ainsi que la famille Montagnon s'est fixée à Bonneton.

Mais il y a d'autres habitants : nous trouvons un Claude Chapoutier tisserand de toile de 1705 à 1714 à Bonneton.

**Bouton**

Il y avait à Bouton deux « maisons de base » séparées par une ruelle : la maison du haut (maison Bouvier), qui date au moins du XVe siècle et a été agrandie aux XVIIe, XVIIIe et au milieu du XIXe siècles, la maison du bas (maison Chamblas) qui date au moins du XVIe et a été agrandie en 1686, puis en 1911.

La plus ancienne famille connue à Bouton est la famille Boucton (XVIe), probablement la même que celle de Claudius Botonis qui, selon les estimés de 1464, possédait les « Deux Garniers ». Avec Bernard Boucton, est cité au début du XVIIe siècle Claude Muret. Les Muret se maintiennent à Bouton jusque vers 1727.

Les Muret sont des agriculteurs importants.

Antoine Muret, le fils de Claude, est « laboureur » à Bouton. Son fils Jean est « ménager ».

C'est une fille d'Antoine, Marie Muret, qui épouse Jean Bouvier en 1645. C'est ainsi que la famille Bouvier a aussi ses ancêtres à Bouton.

Mais la famille Muret est nombreuse qui habite également Bouton : Florimont Muret y est tailleur en 1674, Claude Muret est drapier en 1681, un autre Florimont Muret, apothicaire, est mentionné en 1702 et 1727.

En 1727 apparaît à Bouton la famille Rouveure. Ils y habiteront jusqu'en 1874, date de la mort accidentelle de Jean Joseph Régis Rouveure. Dès le début, les Rouveure sont qualifiés de « bourgeois ». En janvier 1790, c'est Jean Joseph Rouveure « capitaine commandant la milice nationale », qui avait d'ailleurs épousé Marie Bouvier fille de Joseph Bouvier, qui représente Monteil et Le Crestet au grand rassemblement de toutes les gardes nationales du Vivarais et du Dauphiné à Vernoux.

Mais, d'autres familles plus modestes, au vu de leurs impositions, habitaient aussi Bouton où ils possédaient une maison : Les Eydalène, cités de 1624 à 1683, les Roure cités de 1671 à 1759, les Eynard cités de 1757 à 1797.

Il y a à Bouton en 1757, 3 maisons habitées par Jean Joseph Rouveure, Jean Eynard et Jean Antoine Roure.

En 1825, il y a 4 maisons et 20 habitants.

**Broc (Bro)**

Nous relevons en 1738 le mariage de Jean Jullien, fils de Jacques, natif de Broics (Broc ?) et de Marie Bouvier.

En 1756, sont propriétaires habitant Broc, Jean Berne, Isabeau Martinène veuve de Pierre Berne et Jean Antoine Juge.

**Cadet** (entre les Durantons et La Lye, aujourd'hui détruit)

Jeanne Daru habite Cadet en 1749. Jean-Pierre Bouchet y est cité en 1764 et en 1789.

**Le Chambon**

Pierre Soubeyran habitait Le Chambon en 1739.

Une tuile « marquée » retrouvée au Chambon porte : « Jean-Pierre Chalieuse. Il a fini ses tuilles le 6me du mois de stbre 1757. hanry Serret qui me les a faites ». Mais, il est possible que cette tuile soit une récupération et vienne d'un autre endroit...

**Chapoutier** (Vignal, Vial)

L'ancien nom du hameau est Vignal, nom conservé pour les maisons de la partie basse.

Dans les estimés de 1464, est cité Jehan Vignal, qui a peut-être donné son nom au hameau.

En 1701, Jean Chapoutier y est drapier, Jean Pierre Eynard est charpentier.

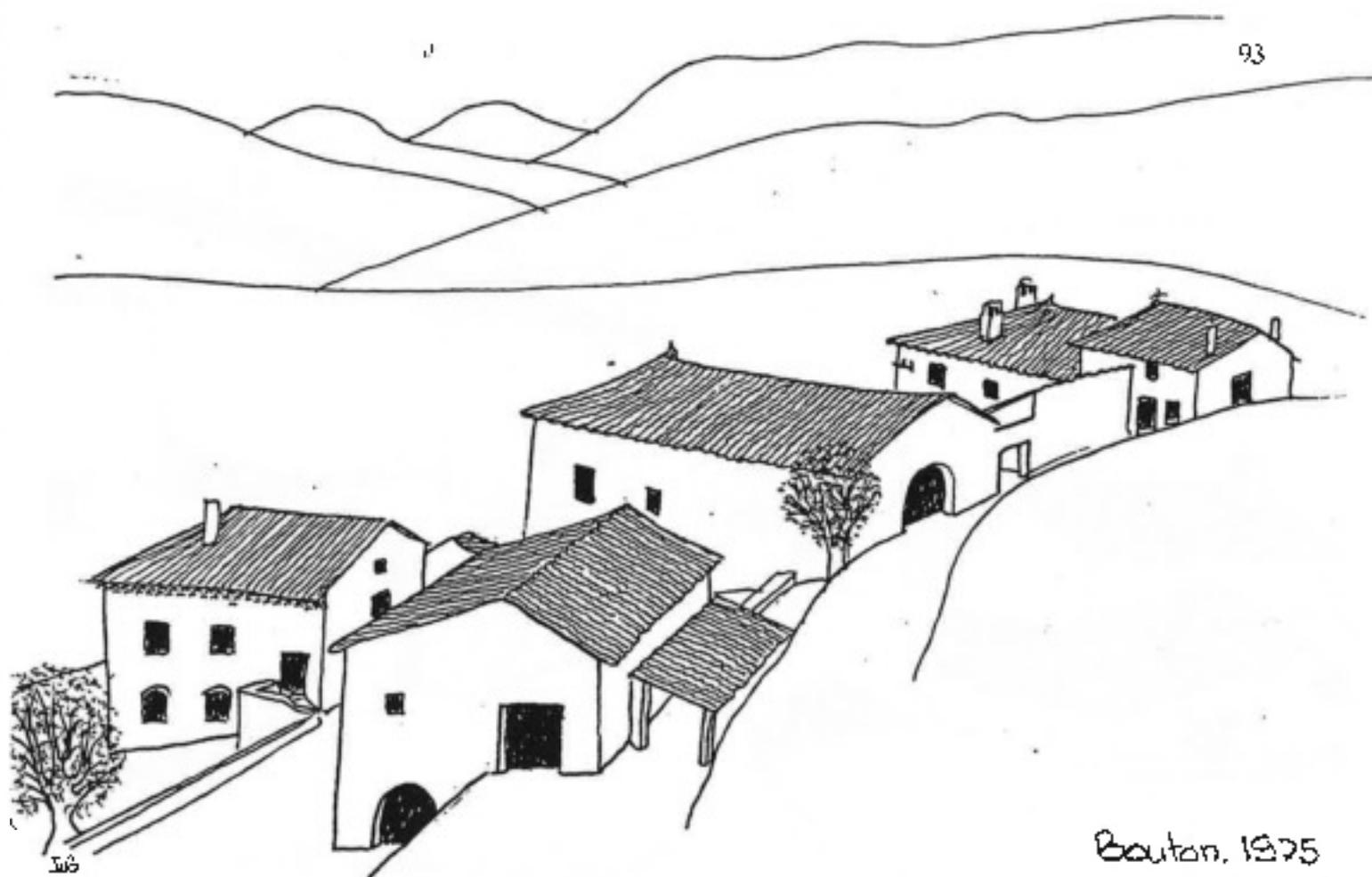
En 1705, c'est Antoine Chapoutier qui y est cité comme charpentier.

Il y a deux maisons à Chapoutier en 1757 habitées par Jean François Chapoutier, et Pierre Deux, époux de Marianne Eynard.

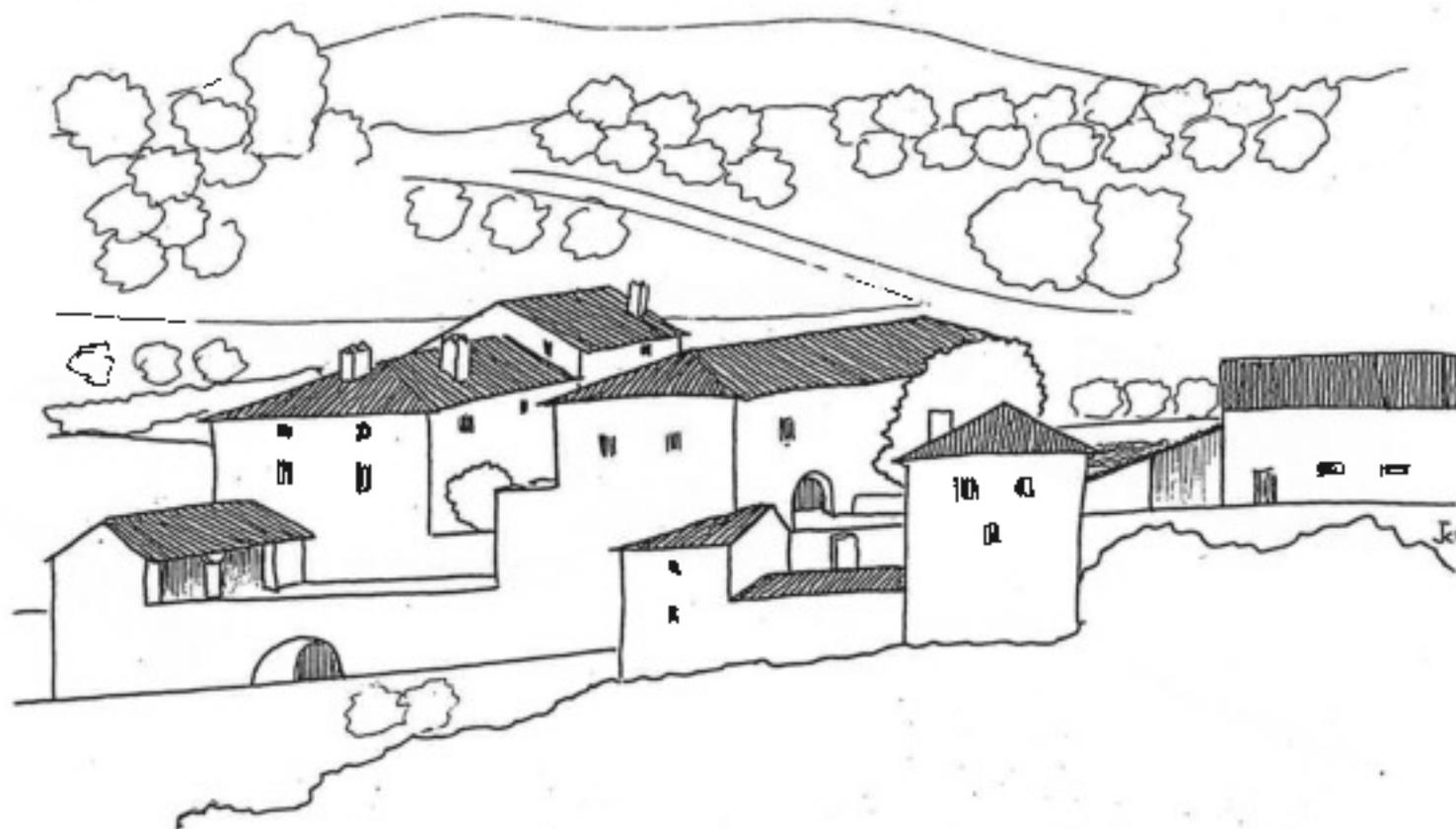
Dans le livre des censives de 1759, Jean-François Chapoutier, du lieu de Vignal, est imposé pour « sa maison d'habitation, grange, curtilège et jardin aud lieu de Vignal ».

En, 1797, mariage de Jean-François Chapoutier, cultivateur, demeurant au lieu de Vignal. Il doit être le fils du précédent...

Dans le cadastre de 1835, il y a deux propriétés, toutes les deux encore sous le nom de Vignal. C'est à la fin du siècle que l'on a commencé à parler d'un lieu-dit Chapoutier.



Bouton, 1975



Le hameau de Bouton, 1995



"la rue" des Curetours - 2003



Grange de la maison Soubeyran - Pesse - 1981

### Les Durantons

Le hameau des Durantons est un hameau très ancien, où il y avait au moins deux maisons de base, séparées par une ruelle.

C'est le terroir des Durantons appelé « la Pièce Ronde » qui est probablement cité comme possession des Retourtour dans le terrier de 1447 : « le terroir de Coste Ronde en la combe Saint Marchel ».

La porte de l'écurie et la grande cheminée de pierre de la maison située à l'est sont datées de 1608. Le portail est daté de 1739.

Dans les estimés de 1464 sont indiqués un Anthoine (des Durantiers) et un P. des Durantiers.

En 1489, Adrien Duranton épouse Catherine Soubeyran, fille de Jean Soubeyran de Saint-Barthélemy-le Pin. Les Durantons se maintiendront dans le hameau longtemps car il y a encore un Martin Duranton qui paie la taille entre 1671 et 1683.

Ce n'est probablement qu'au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une autre branche de la famille Soubeyran est venue s'installer aux Durantons. En 1638, meurt André Soubeyran. C'est lui qui « signe » la superbe cheminée avec le linteau de pierre : « André Soubeyran, 1608 ».

André Soubeyran a une fille Phélice qui épouse Claude Passa qui prend ainsi la suite de son beau-père. Le nom de Passa subsistera aux Durantons jusque vers 1730. Dans le relevé de capitation de 1714, Pierre Passa, ménager des Durantons, déclare un valet, une servante et un granger.

Par le mariage de Jeanne Passa avec Jacques Dellhonne et celui de leur fille Marie-Louise avec Joseph Bouvier, la maison devient en 1751 une possession de la famille Bouvier qui a donc également des ancêtres aux Durantons.

Mais il y a une autre famille importante aux Durantons : les Banchet qui devaient occuper la maison Mourier actuelle, et que l'on voit cités dès 1688. Ils y seront jusqu'en 1714.

Pour la taille de 1693, les quatre propriétaires les plus importants de la paroisse du Crestet étaient Jean Banchet des Durantons, Pierre Passa des Durantons, Jean Banchet du Clèvevitr et Jean Muret de Bouton.

D'autres familles habitent les Durantons, suivant le livre des censives de 1759 : les Duclaux et les Bulet qui ont des maisons contiguës, à proximité de la fontaine du lieu, Jeanne Daru veuve de Mathieu Bouchet et son fils Jean Pierre qui étaient auparavant cités à Cailet.

Il y a alors 7 maisons dont seulement 3 sont habitées par leurs propriétaires, Jean Pierre Badet, Pierre Duclaux et Jeanne Daru. L'ancienne maison Banchet avait été rachetée en 1732 par les Soeurs de Boucieu à André Banchet.

Les communs comprennent, en plus de la fontaine, un four (à côté de la maison Mourier), et un moulin. Il y a beaucoup de vignes aux Durantons.

Nous trouvons aux Durantons, Durand Reyne tisserand en 1679, Jean Passa drapier en 1701, Pierre Duclaux cardeur de laine de 1702 à 1714, Jean Boisson tisserand de 1705 à 1714, Jeanne Giraud filouse en 1760.

### Les Garniers

Le 6 mars 1457, Claude Garnier, des Garniers, du mandement d'Empurany, passe reconnaissance à Amédée de Chalanl, seigneur de Retourtour.

Les Garniers dépendront de la seigneurie d'Empurany jusque 1619.

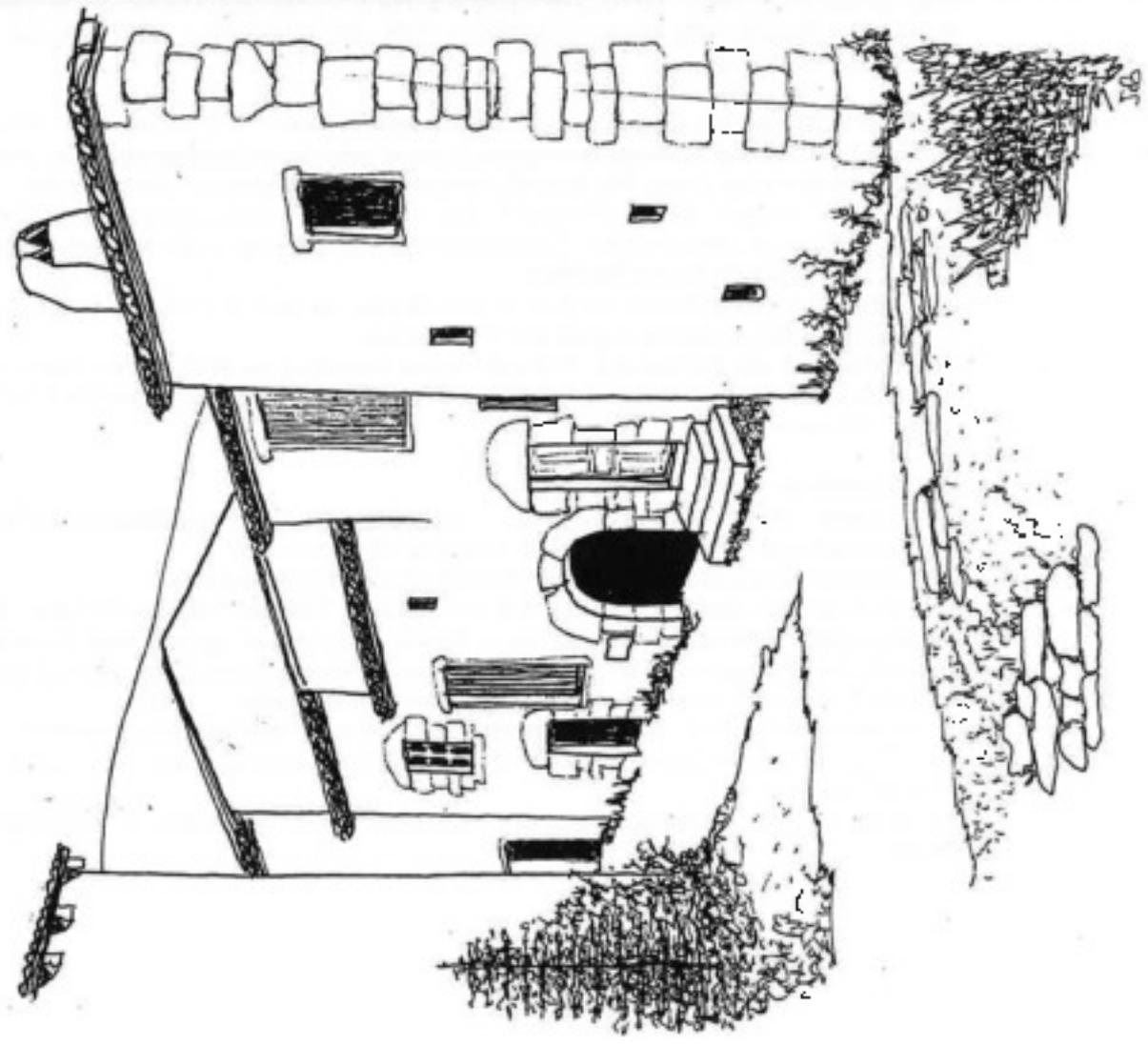
Le nom d'origine était sans doute « les Greniers ». Dans les estimés de 1464, il est en effet cité le mas appelé « Deux greniers » (ou « Doux Garniers ») appartenant à un certain Claudius Botonis, avec Jacques et Jean Ort. Et, dans ces mêmes estimés, il est précisé qu'y habite André Garnier. Le lieu dit aurait ainsi donné son nom à une famille.

Sur le cadastre de 1835, figurent bien deux groupes de maisons indépendantes.

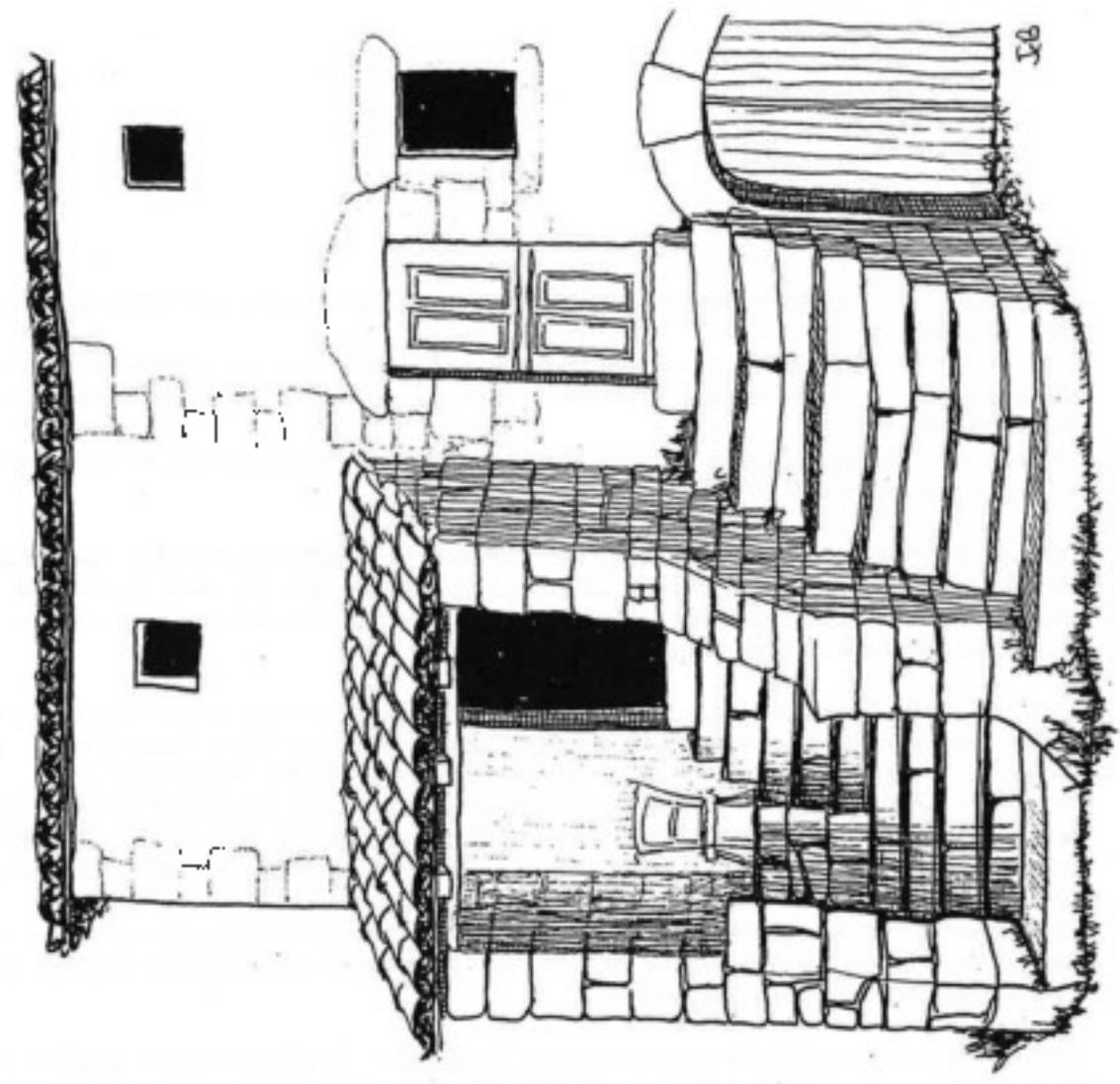
En 1759, c'est Jean Charles Mounceyron qui habite la ferme appelée « les Garniers de Chamblas et de la Cornette ».

Il y avait au XIX<sup>e</sup> siècle aux Garniers un moulin avec une pierre d'émouillage qui est encore visible.

Lo "cua" des Girauds - 1978



Les "petites maisons" des Girauds - 1978



### Les Girauds

Le hameau des Girauds se présente à partir de deux « maisons de base » séparées par une ruelle. La maison Daru paraît la plus importante et la plus ancienne. L'autre partie est constituée par la juxtaposition de petites maisons, construites successivement et dont certaines, plus récentes, portent les dates 1823 et 1832.

Un Jehan Giraud est cité, dans les estimes de 1464.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Antoinette Giraud épouse Claude Saint-Jus (décédé en 1596).

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, trois familles se partagent les Girauds, les Giraud, les Joly et les Desroches (ou De Roche).

François Giraud et François Joly paient la taille entre 1671 et 1683. François Joly est encore ménager aux Girauds en 1714. Jean Pierre Joly est tailleur de 1701 à 1714.

Claude Philippe Desroches paie la taille en 1688 et 1706. En 1691, il est le procureur juridictionnel et officier des terres du seigneur des Boscs. Il le restera jusque 1710. Il se déclare « prêtre d'office » dans le rôle de capitation de 1714. En 1706, baptême de Jean Claude Passa fils de Marianne Desroches du lieu des Girauds. C'est probablement le fils de ce même Jean Passa qui est indiqué comme drapier vers 1705.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent aux Girauds les familles Betton et Balain.

Henriette Desroches épouse Louis Betton. Ils ont un fils Antoine qui se marie en 1798, et qui aura lui-même aussi un fils Antoine. En 1725 apparaît Alexandre Balain.

Il y a aux Girauds, en 1757, 4 maisons habitées par Jean Pierre Juge, Jean Balain et Louis Betton.

Mais d'autres familles habitent aussi aux Girauds :

Claude Montuscla est cité en 1625. Nous le retrouvons cardeur de laine en 1687.

En 1643; Adam Clozel est indiqué comme époux de Marguerite Chalaye.

Jean Pierre Rouveure habite les Girauds en 1740.

Il y a aux Girauds, en 1825, 28 habitants et 5 maisons.

### Grammeland (Grammelan)

La ferme de Grammeland, aujourd'hui détruite, se caractérisait par le fait que sa source était située dans sa cave, mais accessible de plain-pied grâce à la déclivité du terrain.

Un certain Pierre Grammeland existait avant 1671. Ses héritiers paient la taille jusqu'en 1706.

En 1688, apparaît à Grammeland la famille Chabrières, qui paie également la taille jusque 1706.

### La Grange de Montourat

Il y a à la Grange en 1825, 3 maisons et 14 habitants.

### La Lye (La Lie, Lalie, Lallie)

C'est Gélibert Duranton, habitant la Lye, qui paie la taille entre 1671 et 1683.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaît à La Lye la famille Régal : Pierre Régal (des Queyras) 1759 et André Régal de La Lie 1779.

### Larna (Larnas)

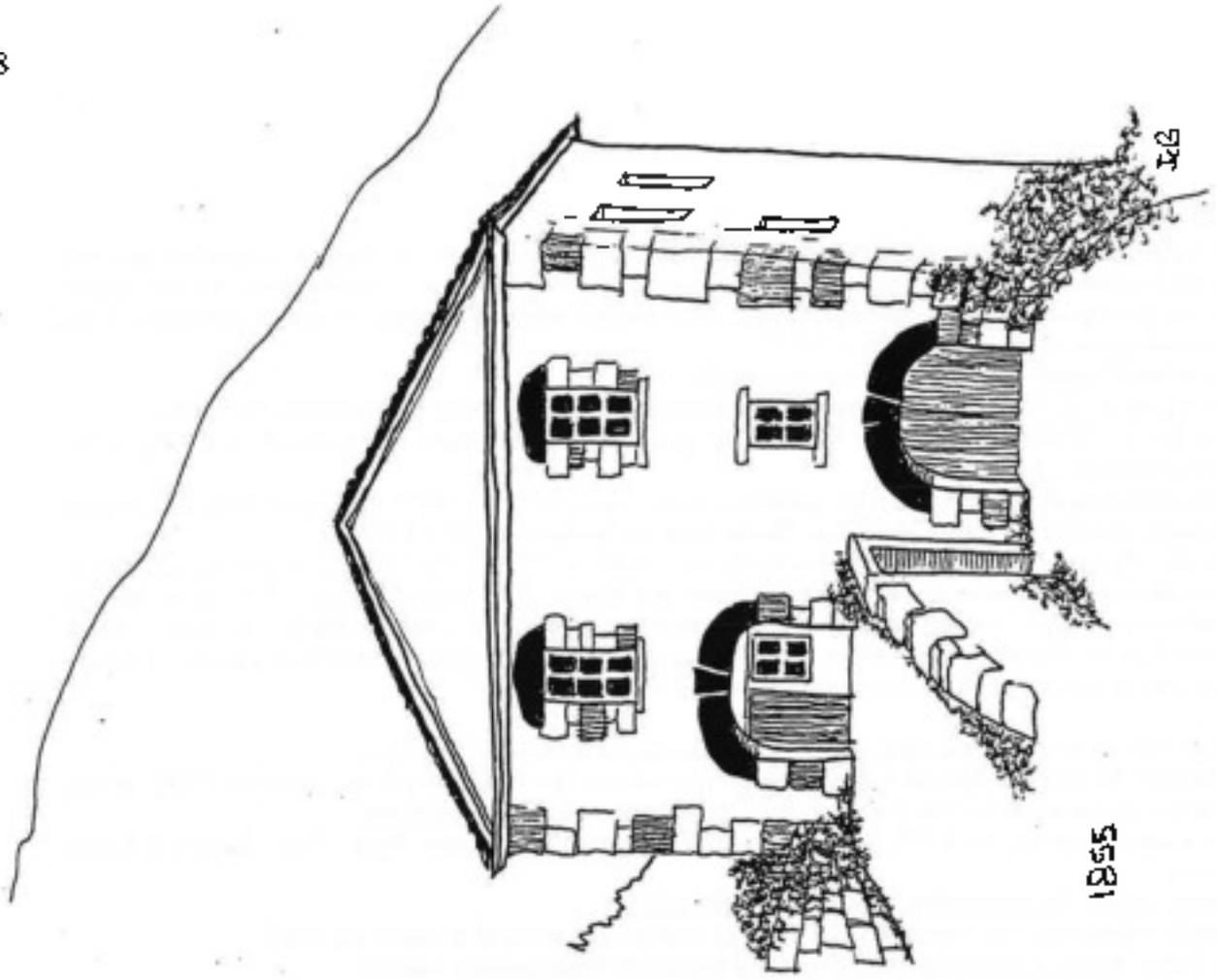
Jean Maza est indiqué comme habitant Larna en 1740. On le retrouve à Larna dans le livre des censives de 1756 et 1759.

### Malleval (Maleval, Malaval, mas Laval ?)

Il est très possible, que l'origine du site soit le « Laval » cité dans la donation faite par Boson au chapitre du Puy en 912. En tous les cas, Malleval est toujours resté très lié à Arlebosc pour des raisons de facilité d'accès, malgré même la traversée du Doux.

Le mas de Laval, selon Michel de Chazotte, était possédé en 1541 par la famille Mayaud, de la paroisse du Crestet. Ceci confirme les liens étroits qui existent depuis longtemps entre Mayaud et Malleval.

En 1701, est baptisé Pierre Louis Fraisse, fils de Hiérosme Fraisse, de Maleval. Le parrain est noble Pierre Louis de Souverain, seigneur de Treslemon, qui doit être le propriétaire. Ce seront plus tard les Tourmon de Meyres qui prendront sa suite bien que Malleval, fief rural exempt de paiement de la taille, reste une terre roturière. Ceci tendrait pourtant à confirmer la très grande ancienneté du site.



1855

36B

Malton. 1870



1870

Malton. 1870

Il y avait un moulin à Mallevalet, en 1919, Louis Léon Passas y est indiqué comme meunier. La maison actuelle, qui a été incendiée et qui doit dater de 1855 comme il est indiqué sur le voûte de la porte d'entrée, se présente encore avec une belle façade à fronton et des pierres d'angle, encadrements de portes et fenêtres, et linteaux en granite noir de La Grioule.

**Mayau** (Mayaud, Mayand, anciennement Devaer ?)

Mayau, qui a été aussi pour des raisons géographiques très proche d'Arlehosc, faisait peut-être aussi partie de la donation de Boson en 912.

Il existait une famille Mauryaud, ou Mayaud, avant 1671. Izabeau Mauryaud, épouse de Claude Moutagnon, paie la taille entre 1671 et 1683.

En 1688 apparaît la famille Morfin : Antoine Morfin (1688 et 1693), Balthazard Morfin (1707 et 1714).

En 1780 est cité le « sieur Chapelle de Mayaud ».

Sur la clef de voûte de la porte d'entrée de la ferme est indiqué : « - ED 1768 AC ».

### **Mazeyraud**

Bien que Mazeyraud soit sur la commune de Lamastre, nous le citons à cause de ses liens très étroits sur le plan historique avec la paroisse de Monteil, dont il fait d'ailleurs toujours partie.

Nous en avons une première mention en 1301 sous le nom de « Mas d'Eyraud ». Il est cité dans le compois de 1642 avec l'orthographe « Mazeroux », et « Mazeroux » sur la carte de Cassini de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mazeyraud est un véritable petit village, avec une rue qui serpente au milieu de très anciennes maisons.

Nous avons peu d'informations sur les habitants de Mazeyraud compte-tenu de la dispersion des documents résultant de son partage entre plusieurs seigneuries.

Il y a d'abord le notaire, Jean de Mas Eyraud, cité dans les estimés de 1464. Il n'est pas très riche. Il « n'a que 5 chèvres et 5 brebis ; mais c'est surtout un vigneron : 4 vignes contre 3 jardins, deux bois de châtaigniers, un pré ». Il devait habiter la belle maison « dite du notaire » dont nous avons parlé dans la chapitre concernant la seigneurie de Monteil.

Nous connaissons ensuite, en 1642, « honnest Florimond Couzel », Jean d'Intres et Jean Roupion.

En 1756, sont cités Pierre et Joseph Roche, Jean Claude Rompion, Pierre Ladreyt et Jean Pierre L'églène.

Enfin, un certain Antoine Fabion est indiqué comme habitant Mazeyraud en 1775.

Nous savons qu'il y avait un moulin à proximité de Mazeyraud en 1352.

### **Michon-le-haut**

Pierre Magninet est laboureur à Michon en 1693.

En 1757, le domaine de Michon appartient en indivision à Antoine Bose et au « sieur Ratier, de Rattier ».

### **Mine** (Mync)

Le domaine de Mine est souvent associé à celui des Grangettes (ou de la Grangette).

La famille Faure apparaît à Mine dès 1688 : Jean Pierre Faure, de Mine, paie les tailles de 1688, 1693 et 1706.

En 1710, est signalé le décès d'honnête Louis Faure de Mine.

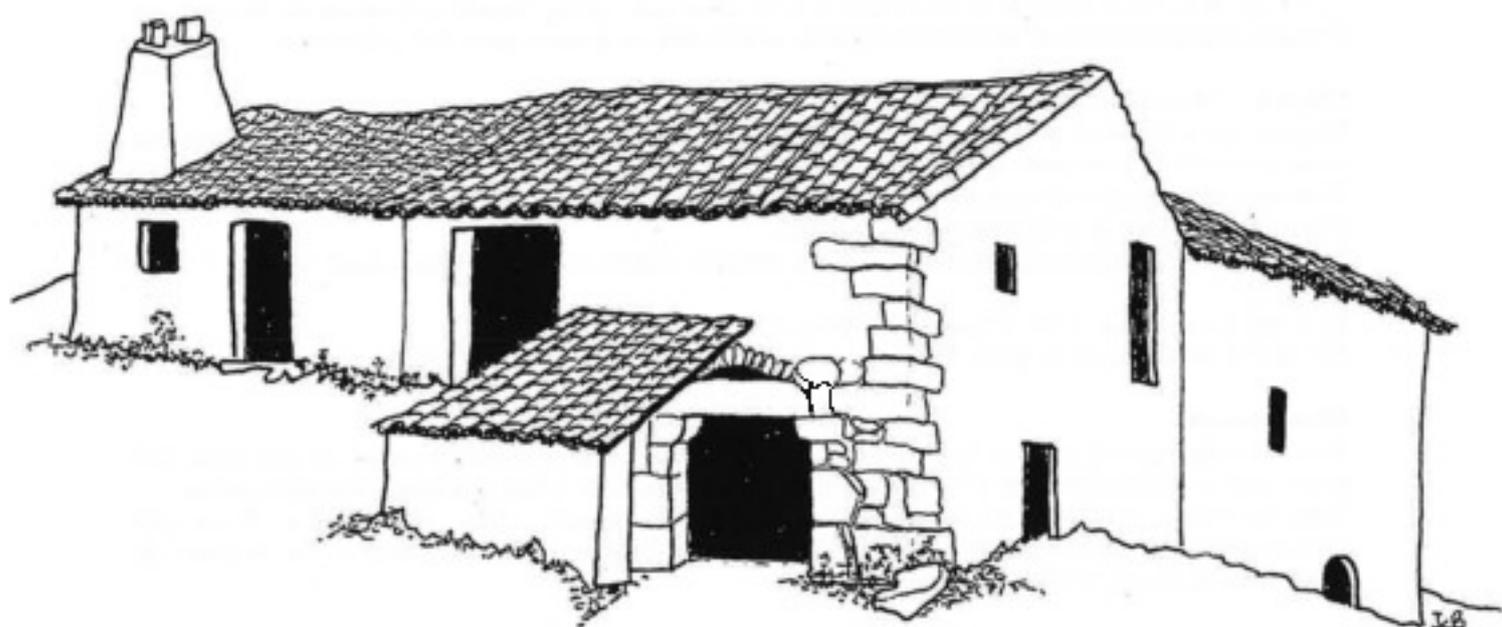
La date de 1811 est portée sur le claveau de la voûte de l'écurie ainsi que sur une très belle pierre de taille.

### **Moulin** (anciennement Viaux)

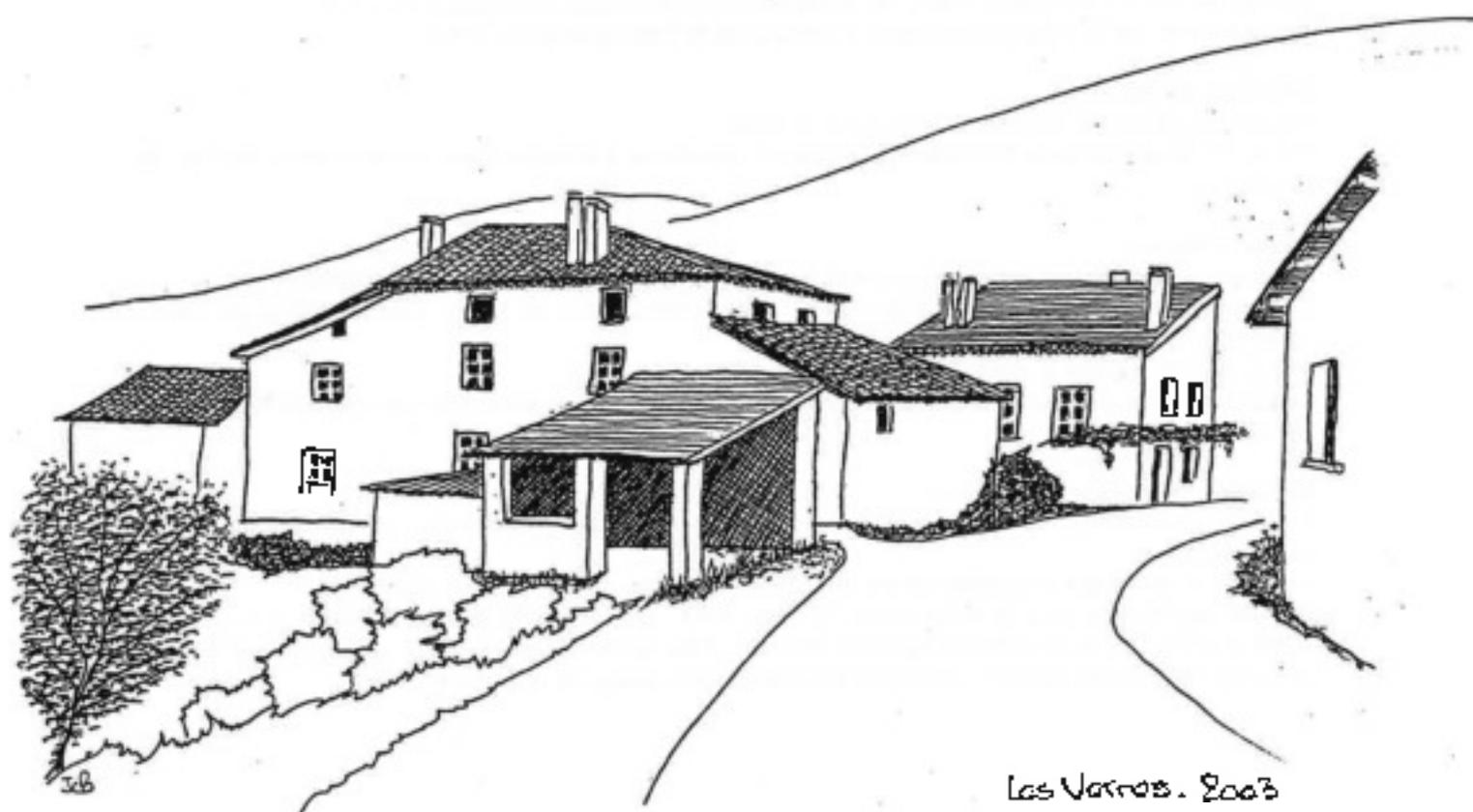
Le nom actuel du hameau de Moulin lui a été donné par la famille Moulin qui l'a habité pendant longtemps.

Le premier que nous connaissons est un Antoine Moulin qui est cité en 1652.

Guillaume Moulin paie la taille entre 1671 et 1683. C'est ensuite Pierre Moulin qui la paie en 1688 et 1693. Ce sont certainement ses initiales, PM, avec la date de 1690, qui figure sur la clef de voûte de l'ancien portail, encadrée au-dessus de la porte de la maison Fourrel.



Grammatonó. 1967 (aujourd'hui détruite)



En 1720, nous connaissons André Molin, fils d'Antoine Molin qui est probablement l'Antoine Moulin qui paie la taille en 1706. En 1727, il est précisé que André Moulin est le mari de Marianne Bouvier.

La famille Moulin figure encore dans le livre des censives de 1757, Jean et André Moulin. Il y a alors quatre maisons à Moulin. Y habitent Jean François Moulin et Jean Pébelier, tailleur, époux de Marie Moulin.

Ce doit être à cette époque que disparaît le nom de famille Moulin au profit d'une part des Soeurs de Boucieu et d'autre part des familles Pébelier et Bouvier qui deviennent propriétaires à Moulin.

Les Soeurs de Boucieu possèdent à Moulin, en 1759, « deux maisons, une grange, un four, étable, curtilège et jardin ».

Nous voyons la même année 1781, le décès de Jean Louis Bouvier, habitant du lieu de Moulin, âgé d'environ 70 ans, la naissance de Jean Louis Bouvier, fils de Louis et de Jeanne Béraudier et celle de Jean Joseph Bouvier, fils de Joseph et de Catherine Charbonnier. Il y avait donc alors deux familles Bouvier à Moulin.

En 1793, mariage de Louis Pébelier, cultivateur demeurant à Moulin, fils de Jean Pébelier tailleur.

Mais il y avait aussi à Moulin une famille Junique. Antoine Junique est tailleur de 1701 à 1706. Et nous avons déjà parlé de Catherine Junique, fille de Jacques Junique du lieu de Moulin qui, en 1714 était venue se joindre au Père Vigne de Boucieu pour s'occuper des personnes déshéritées.

Joseph Bruchet, qui était resté longtemps curé du Crestet et qui est maintenant curé de Saint-Romain de Lerps, vend à Joseph Bouvier « le domaine de Moulin, appelé Viaux, qu'il avait acquis des Soeurs de Boucieu-le-Roy... compris la maison qu'il avait acquis en échange du nommé Tavenas, un jardin qu'il avait acquis de Catherine Junique, un pré qu'il avait encore acquis de Pierre Saint-Just et, enfin encore, aussi compris à ladite vente, le pré qu'il avait acquis de Marie Eynard ».

Mais, au début du XIXe siècle, Jean Joseph Bouvier, fils de Joseph, vend la plupart de ses propriétés de Moulin. Ainsi, vers 1820, Mathieu Moutier, propriétaire agriculteur habitant à Moulin, achète à Jean Joseph Bouvier « une maison et un bâtiment appelé le four ».

Il y a en 1825 à Moulin 4 maisons et 17 habitants.

### **Mourgues**

Mourgues est une vieille ferme dont la grange, au-dessus de l'écurie, avait été transformée en habitation, au XIXe siècle, avec de sommaires colombages. Ceci est exceptionnel dans la région.

Si l'on connaît un Mathieu Mourgues en 1642, c'est la famille Gouy (ou Goux) qui est propriétaire à Mourgues à partir du milieu du XVIIIe siècle.

En 1746, mariage de Louise Gouy, fille de Pierre Gouy et de Marie Anne Hydalène, du lieu de Mourgues, avec Antoine Bouvier.

Dans le livre de censives de 1757, c'est Jean Pierre Goux qui est propriétaire et habite Mourgues.

### **Padel (La Coste Padel)**

Le nom de Padel est souvent associé à celui de Prat-Giraud (ou Pré-Giraud). Le terroir de Prat-Giraud est situé sous l'ancienne route du Crestet à Fourmon et au-dessus de la route du Crestet à Boucieu.

Un Antoine Padel est cité en 1650.

Dans le livre des censives de 1759 sont cités trois propriétaires : André Riou, de Valoan, les Soeurs de Boucieu-le-Roi et Joseph Bouvier.

Nous avons vu que les Soeurs de Boucieu avaient acquis leur propriétés de Padel en 1732 d'un certain Crespin Sarzier qui l'avait lui-même acheté aux héritiers Banchet après 1714.

Joseph Bouvier avait reçu dans l'héritage de sa femme Marie-Louise Delhome (Passa) « un tènement de maison, grange, ayre, jardin, pré terre, bois châtaignier et pins situé au lieu appelé Padel ».

La date de 1842 est portée sur le lincau de la porte de l'ancienne maison Gondard.  
Il est intéressant de signaler que la croix de Prat-Giraud est déjà mentionnée en 1759.

### La Parise

La ferme est récente, qui ne figure pas sur la cadastre de 1835. Le bien-dit appartenait en 1713 à un certain François Mahussier.

### Peyre-Faveyre (Peyre-Favère)

En 1674, Claude Tracol est chapelier à Peyre-Faveyre. En 1693, Vincent Boisson y est indiqué comme ménager. C'était donc une exploitation importante.

Il y a, en 1757, deux maisons à Peyre-Faveyre. Antoine Hynard, propriétaire, y habite.

Peyre-Faveyre est l'exemple type d'un petit hameau qui s'est développé « en ligne » à partir de la maison de base, probablement à cause de la configuration du terrain.

### Le Plat (Le Pla)

Le Plat, qui doit probablement son nom au site (le seul endroit plat de la région) était anciennement le fief de la famille Roux bien qu'y soient cités en 1642 Claude et Pierre Juge :

- On parle déjà, en 1700, d'un sieur Roux, du Pla.

- En 1719, baptême de Jeanne Henriette Roux, « fille à sieur Jean et à honnête Marie Foure du lieu de Pla ».

- Dans le livre des censives de 1757 est indiqué Etienne Roux « Dupla ». Ce même Etienne Roux est qualifié de « bourgeois habitant du lieu Dupla ».

Les dates indiquées sur la clef de voûte de l'ancien portail, 1791, et sur la voûte de la porte de l'écurie, 1789 avec les initiales « AGR.PB », montrent que la ferme du Plat a été considérablement agrandie à la fin du XVIIIe siècle, et d'une façon d'ailleurs assez remarquable (mais par qui ?). L'évolution des constructions est parfaitement lisible.

Après la Révolution, une branche de la célèbre famille Madier se serait installée au Plat (il y avait d'autres branches à l'ournon et à La Martine).

### Le Queyras (Cairas, les Queyras)

Le Queyras est une ferme très ancienne, qui était le domaine des familles Banchet et Régat.

En 1674, Louis Banchet est charpentier aux Queyras. Il est remplacé en 1705 par Antoine Régat, également charpentier.

C'est encore un Louis Banchet, des Queyras, qui paie la taille en 1706. Dans la capitation de 1714, le granger des Queyras n'est pas imposé. Louis Banchet est donc décédé, ou n'habite plus les Queyras. Pierre Régat est d'ailleurs seul cité aux Queyras en 1739.

Dans le livre des censives de 1759, il bien porté que c'est Pierre Régat qui possède le domaine (les Sœurs de Boucieu y possèdent différentes parcelles). Il est indiqué comme « ménager » aux Queyras en 1789.

La famille Banchet réapparaît aux Queyras au XIXe siècle : François Victor Banchet, y est agriculteur en 1848.

### Les Revottes (les Revotes, la Revote)

En 1352-1353, le prieur de Macheville donne « assensement » à Jacques Barthélémy et Pierre Arnaud, des Revotes, pour un moulin à édifier dans un délai d'un an. Il est précisé qu'aucun autre moulin ne pourra être construit dans le mandement de Macheville sur la rivière Doux ou sur le ruisseau de Grozon, à l'exception des moulins existant sur les tenements de La Garde et de Mazeyraud.

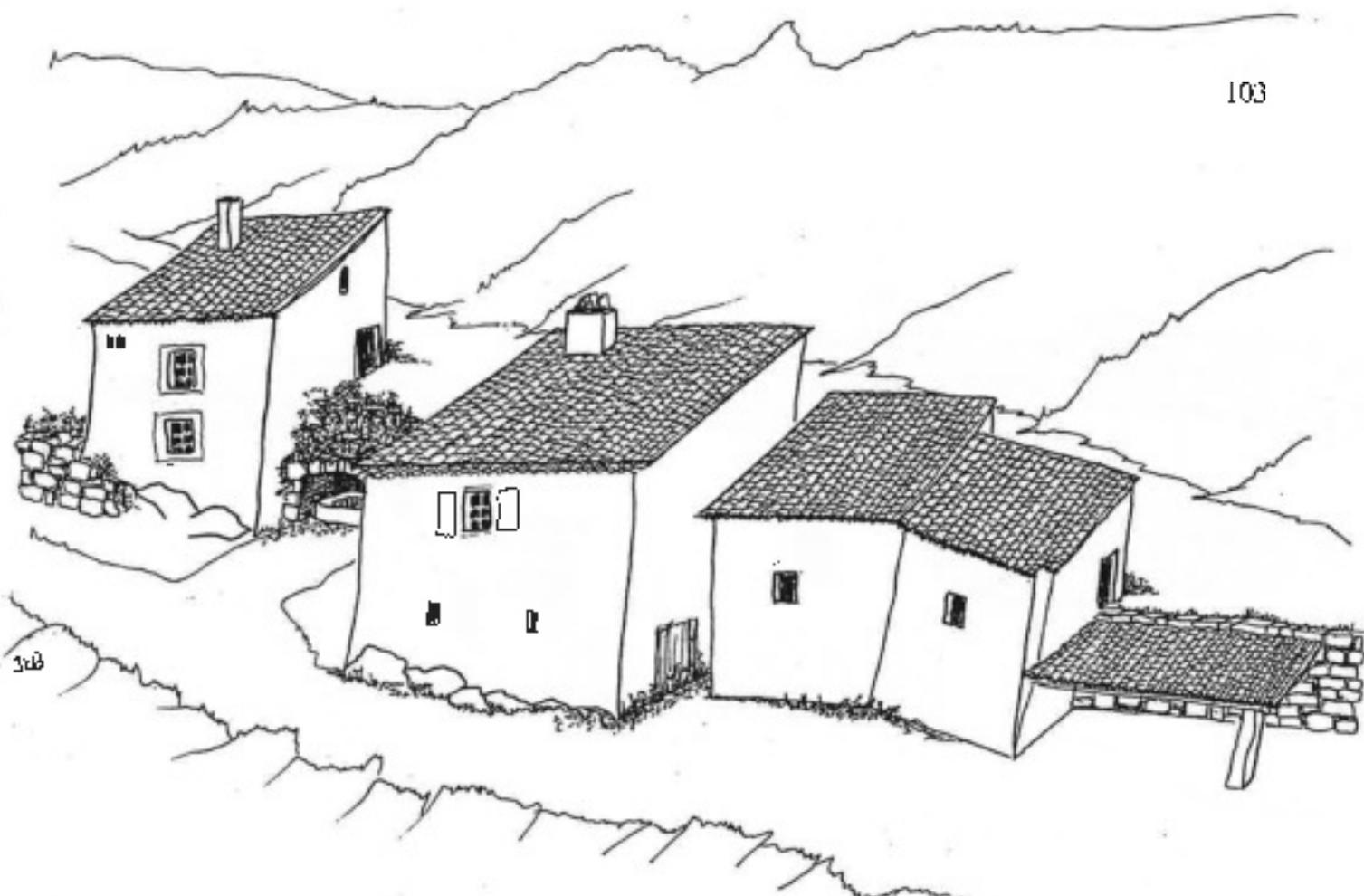
C'est Jean Joanique (Junique ?) qui est propriétaire et habite aux Revottes en 1756.

Les bâtiments du moulin sont toujours en bon état et il est facile d'en reconnaître les anciennes destinations.

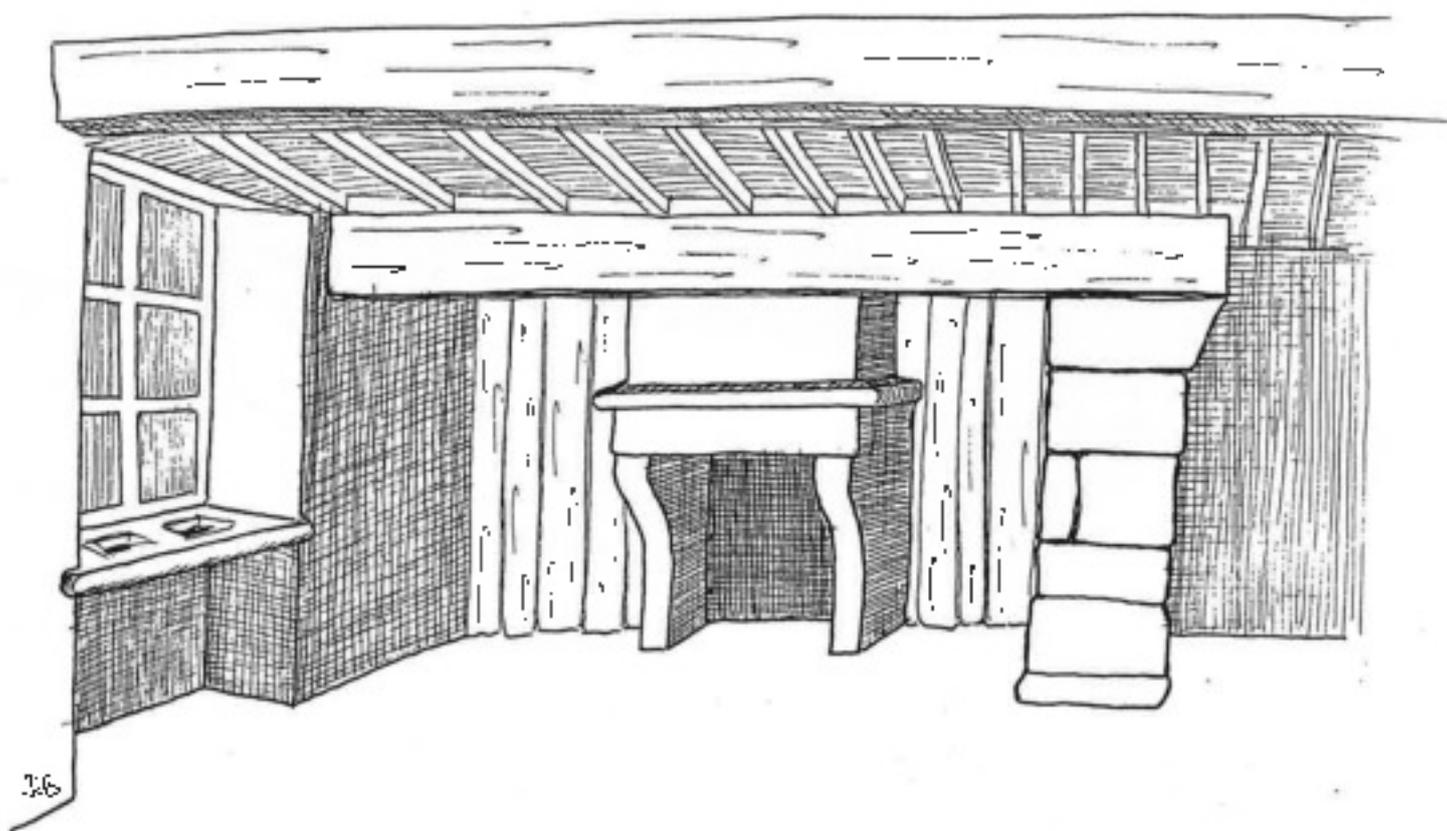
### Rif-de-Coste (Riou de Côte)

Chaque habitant du bourg du Crestet avait sa petite vigne à Rif-de-Coste. C'est pour cette raison que l'on appelait aussi ce coteau « Les Vignes ».

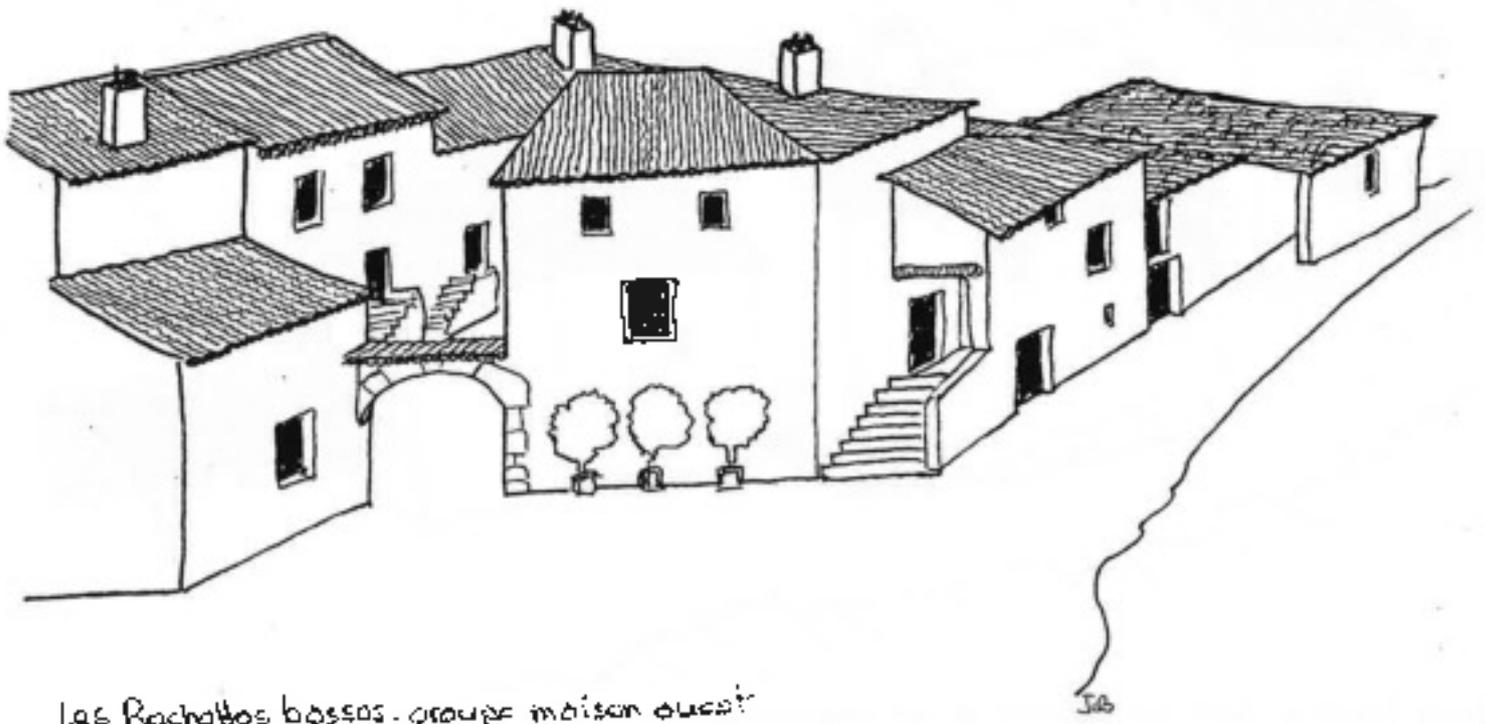
Il n'y existait pas de bâtiments anciens, seulement quelques « maisons de vigne ». Et c'est dans une de ces maisons que devait habiter en 1793 Jean Rouveure, travailleur de terre, fils de Pierre Rouveure et de Catherine Gamon, d'Empurany.



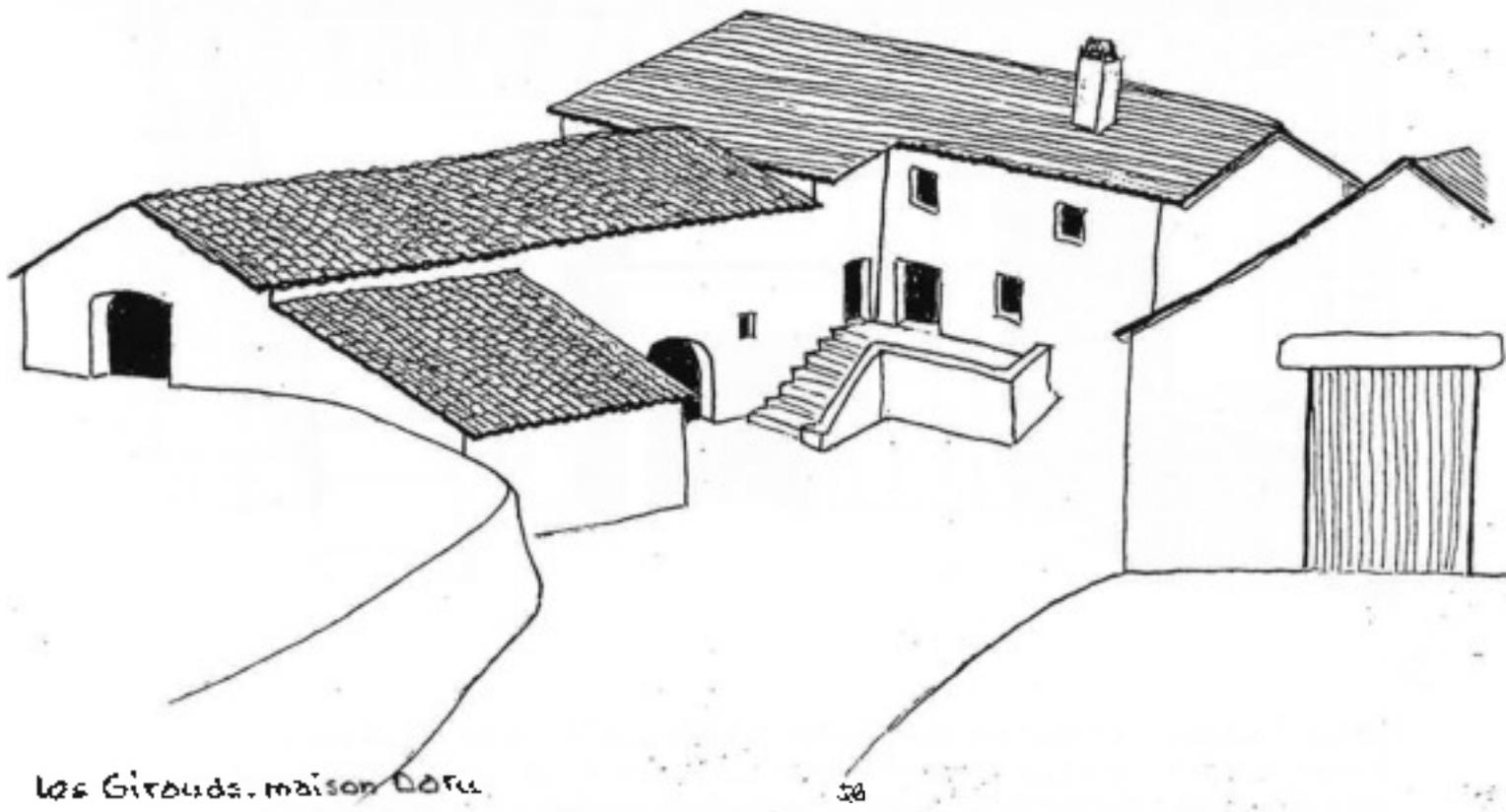
Pizzo Favara. 1802. Les maisons se sont construites suivant les besoins de la famille.



Pizzo Favara. L'ancien cheminée est remanié au XIXe siècle avec l'installation d'une nouvelle cheminée plus fonctionnelle, permettant l'implantation de sièges de part et d'autre au foyer, le fond est maintenant garni de boiseries.



Les Rochettes basses. groupe maison ouest



Les Girouds. maison Daru

### **Les Rochettes basses** (la Rouchette, la Grande Rouchette, la Rochette basse)

Cet important hameau se présente sous forme de deux groupes de maisons séparés par une ruelle et de petits jardins.

Le groupe Ouest est constitué de maisons disposées autour d'une cour dont le portail d'entrée est daté de 1633. Il ne semble pas qu'il y ait de maisons antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles des constructions annexes se sont ajoutées et quelques maisons se sont ouvertes vers l'extérieur avec, particulièrement, deux aîtres intéressants (maison Bruyère et maison Neyron 1804).

Le groupe Est paraît d'origine plus ancienne, bien que n'y figure qu'une date de 1644 sur le linteau d'une porte de la maison Esson. Les maisons devaient être aussi disposées autour d'une petite cour toujours existante mais dont le portail d'entrée a disparu. Quelques passages sont en pierre, ce qui est preuve d'ancienneté. La maison Esson possède encore un superbe aître qui a dû être construit au moment de la réfection de cette partie de toit en 1789, comme indiqué sur le très bel épi faitier encore en place.

Trois principales familles prennent la suite d'une famille Rouchette, qui a probablement donné son nom au hameau, et se partagent les Rochettes basses au XVII<sup>e</sup> siècle, les Giraud, les Chalamet et les Mazeirac qui se marient entre elles et se succèdent.

Pierre Giraud (vers 1600), est marié avec Magdeleine Rouchette, du lieu de la Grande Rouchette. Vers 1630, c'est un autre Pierre Giraud, de la Rochette basse, époux de Marie Chalamet. François Giraud fait son testament en 1641.

En 1618, Jeanne Chalamet, de la Rouchette basse épouse Rol Mazeirac. Ils sont décédés en 1634. On connaît ensuite un Jacques Mazeirac. Est cité, en 1642, Robert Roumeat, de la Rochette basse.

Ces familles ont encore des descendants propriétaires aux Rochettes basses un siècle plus tard, en 1757-1759 : Stave (?) Giraud, Marie Giraud, veuve de Jean Roumeat et son fils Mathieu Roumeat, Louis Mazeyrac.

Mais, le hameau des Rochettes Basses est grand et il y a d'autres familles, probablement plus modestes : Jean Ménéstrier en 1641, Barthélemy Chabrier, Françoise Chirouze et Mathieu Traversier en 1642, Claude Bonuet, dit Pouquet, en 1645.

Les Badon apparaissent en 1739 avec Jean Badon. Jean André Badon figure comme propriétaire dans le livre des censives de 1757 ainsi que Jean Pierre Badon qui est encore cité comme praticien en 1767.

On connaît aussi à cette époque Jean Pierre Grammeland, Jean Espenel, Marie Savy. Jean Baptiste Traversier, des Merles, a une maison habitée par un fermier et y possède une vigne avec six autres propriétaires. Seulement trois d'entre eux habitent les Rochettes basses.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle arrivent les Neyron. Antoine Neyron, fils de Pierre Neyron et de Marguerite Pencl, épouse en 1788 Marie Bouvier. C'est lui qui grave son nom sur le linteau de la porte de sa maison des Rochettes basses : « 1804 A.N ».

### **Les Rochettes hautes** (la Rouchette, la Rochette haute)

Le hameau des Rochettes hautes est constitué de trois maisons.

La partie centrale semble la plus ancienne avec une « maison de base » qui peut être datée du XIII<sup>e</sup>, si les petites fenêtres en lancettes trilobées sont d'origine, et ne sont pas de réemploi au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle. Mais quelle serait alors la destination de cette maison comportant une écurie au sous-sol et une pièce au premier étage éclairée par les cinq fenêtres en lancettes et accessible par une petite porte voûtée côté est que l'on peut toujours voir dans la cheminée de la maison voisine ? Charles du Besset parlait d'un prieuré. Mais nous n'en avons pas de trace écrite et il nous paraît plutôt que ce n'était qu'une niche maison d'habitation.

La maison voisine, accolée, est du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle. La salle n'est éclairée que par deux petites fenêtres jumelées carrées et comporte les restes d'une belle cheminée en pierre ainsi que d'un placard également en pierre. Une fenêtre a été percée pour mieux l'éclairer au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est maintenant bouchée. La porte d'entrée a été élargie, quand cette salle a été ultérieurement utilisée comme écurie, et deux corbeaux ont été employés pour supporter le linteau devenu trop court. A l'étage, une chambre est éclairée par une belle petite fenêtre avec une banquettes latérale dans l'embrasure.

Ce groupe central s'est développé vers l'est au XVIIIe ou XIXe siècles avec un bâtiment agricole et un bâtiment d'habitation.

La maison haute, au sud (maison Desestret), est de lecture difficile. De grande hauteur, avec des murs aveugles élevés, elle est probablement très ancienne. Peut-être était-elle conçue pour un développement radial (comme aux Traverses) jamais réalisé ? Elle présente une jolie petite fenêtre à meneau du XVIe-XVIIe siècle ainsi qu'un curieux perron d'accès à la porte d'entrée.

La maison basse (maison Buffat) a été reconstruite au XVIIIe siècle par la famille Trollier. Sur le linteau de la porte d'entrée est en effet inscrit : « CT 1768 IT ». Elle remplace certainement une maison plus ancienne car le beau portail d'entrée à l'ouest qui lui est accolé comporte la date de 1613. Il ouvrait sur une cour fermée encore existante qui avait une petite porte débouchant sur le côté nord. Dans la cuisine de cette maison, se trouve toujours la grande cheminée traditionnelle avec son linteau en châtaignier.

La plus ancienne trace d'habitants des Rochettes hautes est la reconnaissance d'un certain Jean Rouchet, en 1451, au seigneur de Lamastre.

La famille Rouchet, ou Rouchette, s'est maintenue longtemps aux Rochettes. On connaît en 1642 Jeanne Boissonne, ou Boisson, veuve de Jean Rouchet qui avait fait son testament en 1621. Ils ont eu un fils Jean-Pierre Rouchet et deux filles, Claire Rouchette épouse de Jacques Mazeirac (vers 1630) et Jeanne Rouchette épouse de Jean Briand.

Anthoine Rouchet et autre Jean Rouchet paient la taille vers 1671.

Les liens des Rochettes hautes avec les Rochettes basses devaient être étroits car on y retrouve les familles Giraud et Mazeirac probablement à la suite de mariages.

En 1642, Pierre Giraud, de la Rouchette haute, fait reconnaissance à noble Pierre Desbostz, seigneur de Solignac, pour « maison, grange, four, curtilage, jardin, chènevier, pré, pastural, terres et bois ».

Jacques Mazeirac est cité en 1634. Jean Mazeirac paie la taille entre 1671 et 1706. Louis Mazeirac figure sur le livre des censives de 1757.

Les Troulier (ou Trollier, ou Trolier) apparaissent en 1644 avec Marguerite Troulier, puis Anthoine Trollier qui paie la taille entre 1671 et 1706. Claude Troulier paie celle de 1706 et Charles Troulier est imposé pour la censive à partir de 1757.

### **Roux** (anciennement La Jonchère)

Il y avait essentiellement à Roux une maison principale (maison Chambas-Pabion), sur laquelle sont venus se greffer côté est d'autres petites habitations. Le portail de la cour est daté de 1806. Comme en 1757, cette maison est la seule signalée en 1825.

Ce sont les familles Roux et Garde, liées entre elles, qui ont habité Roux aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Les premiers étaient de la même famille que les Roux qui habitaient le Banchet, sur la paroisse d'Arlebosc. Les seconds étaient de la même famille que les Garde, du Tincey.

Jacques Roux est praticien en 1644, son fils Pierre lui succédera. C'est probablement ce même Jacques Roux qui est procureur général des terres du seigneur des Boscus entre 1643 et 1652. Ce devait donc être un personnage important et la famille Roux avait fondé une chapelle votive dans la première église du Crestet où ils pouvaient se faire inhumés.

1672 : naissance de Jean Pierre Roux, fils de Pierre (le praticien qui avait succédé à son père) et de Marie Duclaux.

le 30 messidor An VI (1796) se Marie Joseph Duroux, habitant le lieu de Roux, fils de feu Joseph Duroux et de Marianne Badon

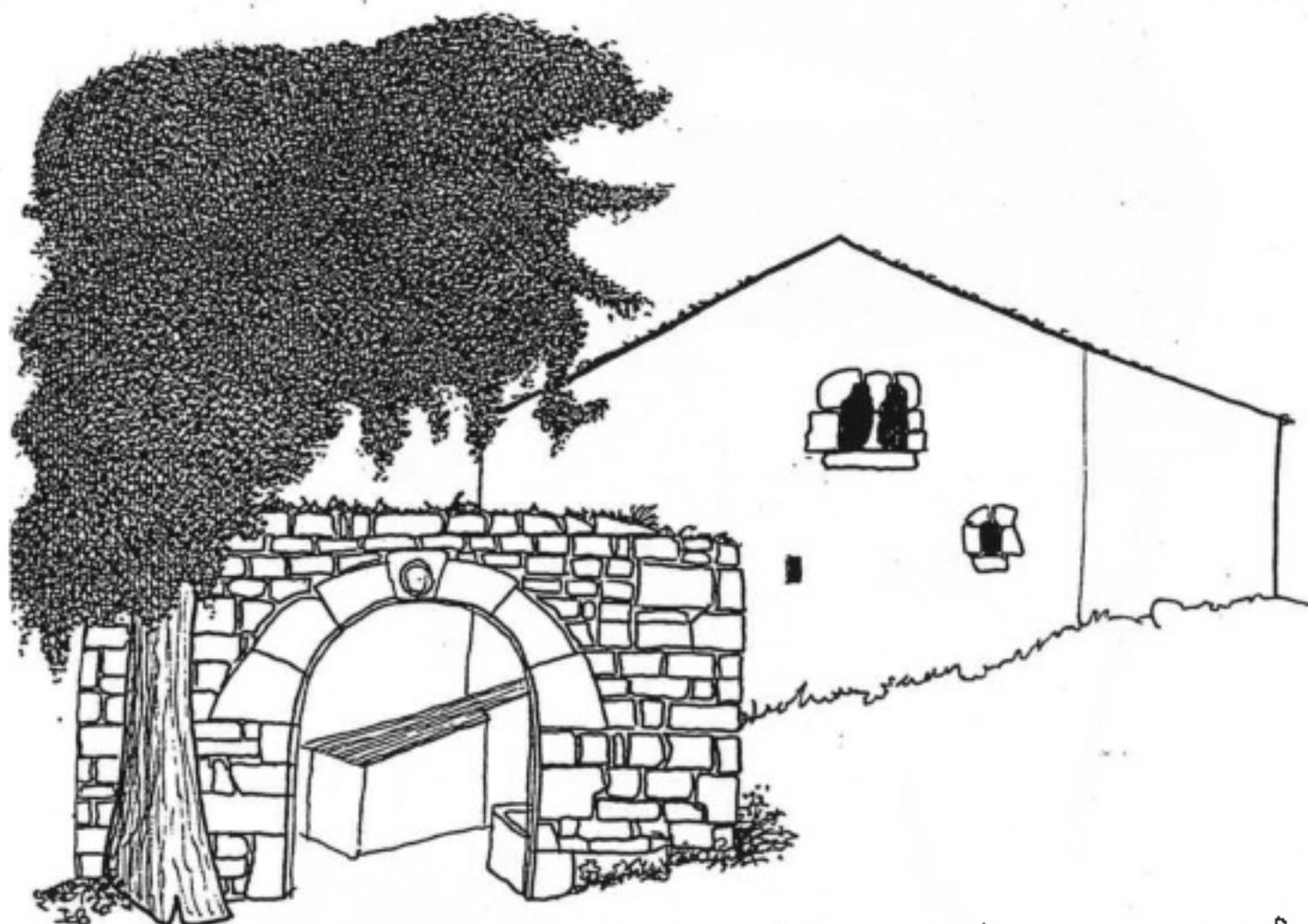
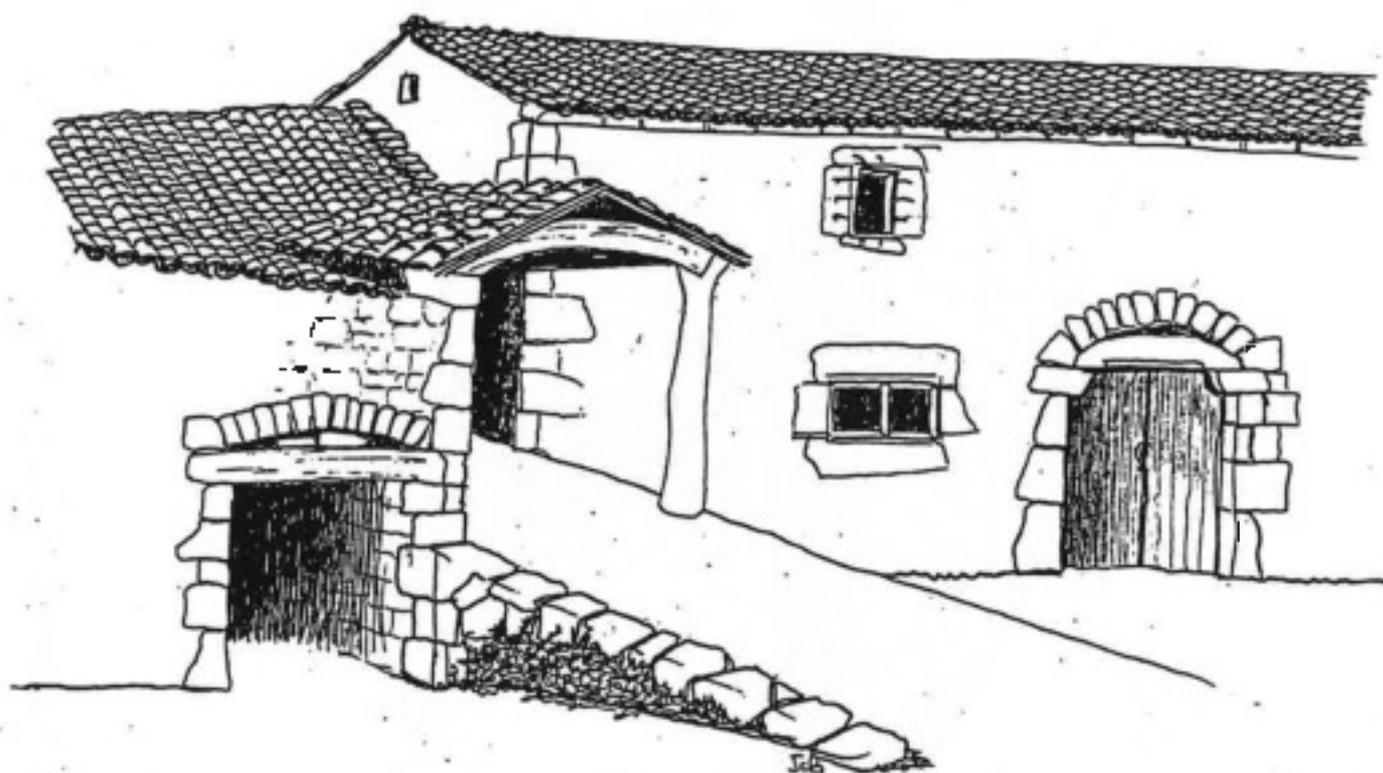
Une maison de Roux est habitée en 1757 par Magdeleine Sénovert, veuve de Joseph Garde, de Roux. En 1774, y est cité Jean Joseph Garde.

Mais nous trouvons aussi à Roux Joseph Eynard, et plus tard, Jean Rouby qui achètera en 1821 l'auberge Bouvier dont il était le tenancier tout en habitant Roux.

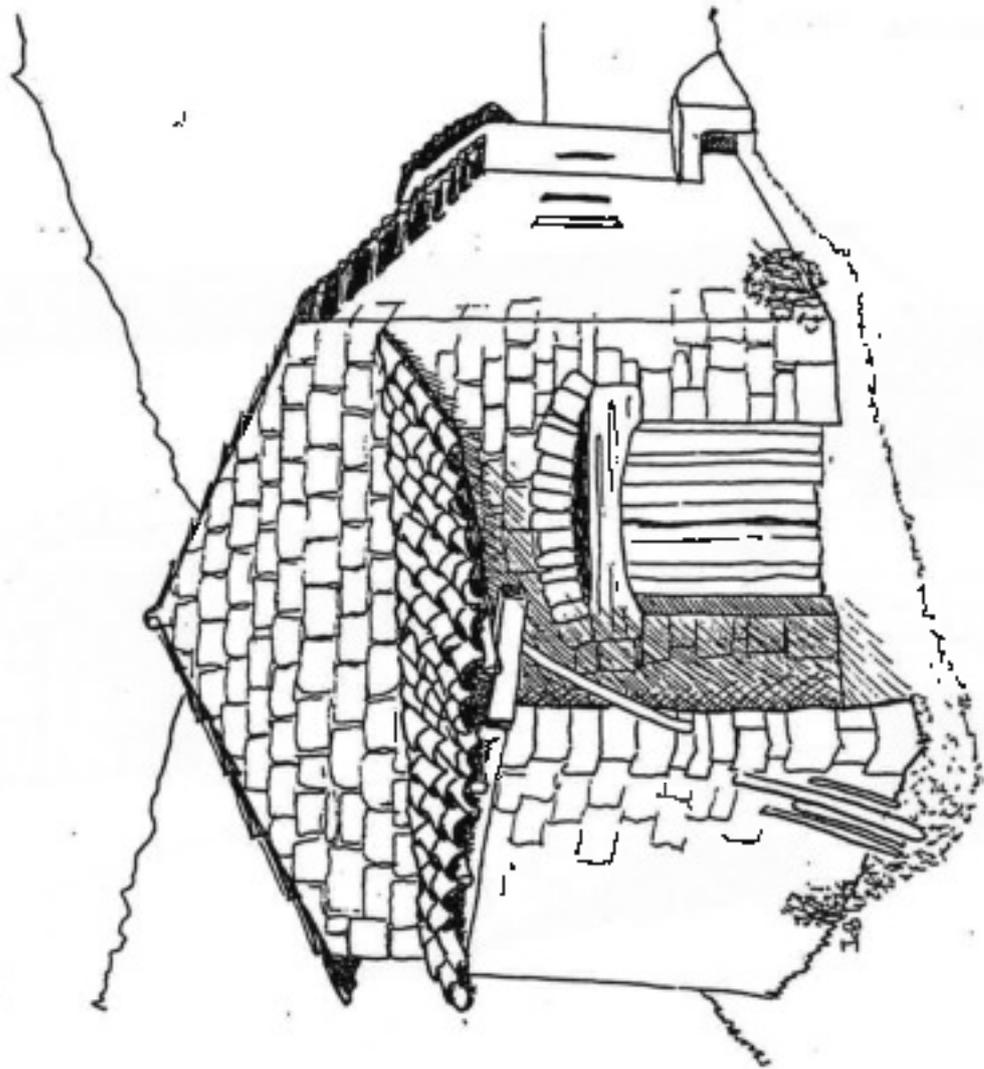
### **Tincey** (Tensey, Teinsey)

Bien que faisant partie de la paroisse, et maintenant de la commune d'Arlebosc, il nous paraît utile de citer Tincey très proche du Crestet.

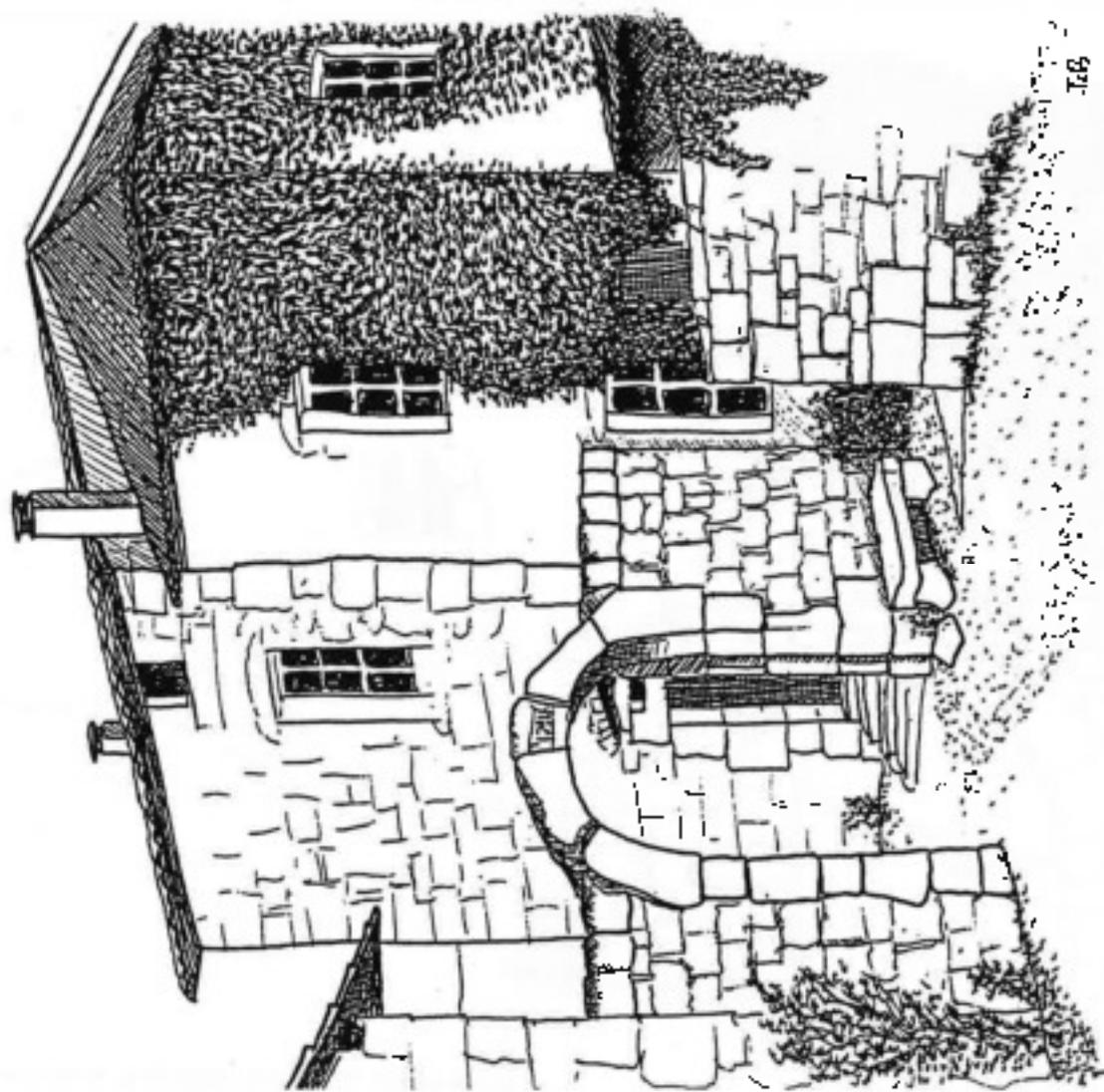
Tincey est le berceau de la famille Garde. Jean Garde, après avoir été greffier à Arlebosc, est notaire royal à Tincey à la fin du XVIIe siècle. Il paie la taille entre 1671 et 1683. Ses héritiers la paieront en 1688 et 1706 selon les rôles de taille du Crestet.



Rochas altas - fachada maison Belle



Las Traversas - 2003



Las Traversas - 2003

En 1704, Jean Garde « bourgeois du lieu de Tincey », et sa femme Jeanne Roux (Roux ?), sont inhumés dans l'église du Crestet.

La famille Garde qui a donc trouvé une alliance avec la famille Roux, du Crestet, vient se fixer au hameau de Roux.

Nous avons, en fait, le nom d'un Jean-Baptiste Bon, de Tincey au début du XVIIIe siècle, qui était peut-être le prédécesseur de Jean Garde.

Jean Joseph Bouvier, du Crestet, et son beau père Antoine Boissié, ont loué à ferme le domaine de Tincey en 1745, mais ne doivent pas l'exploiter eux-mêmes.

En 1748 et 1757, est signalé à Tincey Jean Baptiste Bosc.

Tincey est une très belle ferme avec une cour antérieurement fermée par un portail où était sans doute inscrite la date de 1811. Elle comporte un aître avec une belle colonne. Dans la salle avec une grande cheminée en pierre, dont la plaque chauffe la chambre sur l'arrière, existe une niche reposoir. Appelée « paradis », on y conservait les souvenirs de pèlerinages et la famille se rassemblait devant, le soir, pour dire la prière. Le linteau de la porte de la grange porte l'inscription dans un coeur « PO 1662 » avec, au-dessus, une autre date 1854.

Deux autres habitations, où l'on peut accéder par l'extérieur, ont été construites autour de la cour, probablement au XIXe siècle.

### Les Traverses

Les Traverses sont le fief de la très ancienne famille Maza, qui l'habite toujours.

C'est une belle maison curieusement construite radialement pour plusieurs habitations. Sur le portail de la petite cour fermée est inscrite la date de 1794.

C'est Claude Antoine Maza qui est propriétaire en 1757. Il a des vignes aux Rochettes basses et à Montail.

### Les Traversiers (Traversières, anciennement Truchallon)

C'est un hameau important qui s'est formé à partir de deux maisons de base séparées par un ruelle.

Il y a un P. Traversier dans les oslimes de 1464 qui a, peut-être donné son nom au hameau.

Deux familles se partageaient Les Traverses au XVIIIe siècle : les Saint-Just et les Roujol.

En 1683-1684, Philibert Roujol (Roujol) est « laboureur » aux Traversiers. Avec Jean Saint-Just, il paie une grande partie de la taille des communaux des Traversiers. Ce détail est intéressant car il montre que, déjà à cette époque et sans doute bien antérieurement, les Traversiers étaient partagés en plusieurs propriétés, dont deux principales.

Jean Saint-Just, maître maçon, meurt en 1679. Son fils Pierre lui succède comme maçon.

Anthoine Saint Just, qui meurt en 1681, est aussi maçon, comme son fils après lui. En 1705,

Jean Pierre Saint Just (fils de Fleury Saint-Just) est également maçon.

Jean Saint Just, lui, est tisserand de 1688 à 1706.

Le dernier Saint-Just dont nous ayons la trace aux Traversiers est Pierre Saint-Just en 1749.

En 1714, Abraham Aynard (ou Abram Eynard) est « laboureur » au Traversier. Il y habite toujours vers 1749.

Il y a, en 1757, 4 maisons aux Traversiers, dont une est habitée par Marie Eynard, veuve d'Abraham Eynard; et une autre par Jean Royol (Roujol ?). Il est indiqué dans le livre des censives de 1759 qu'il y a de nombreuses vignes sur le territoire des Traversiers.

Il n'y aura plus, en 1825, que 3 maisons et 14 habitants aux Traversiers.

### Les Vernes (Vernel, le Verney)

Curieusement, nous ne possédons que peu d'informations sur les Vernes qui était pourtant un hameau important à la fin du XIXe siècle.

Il n'y a pas de maisons très anciennes au hameau des Vernes qui a dû seulement se constituer dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le hameau est formé de deux groupes de maisons séparés par une petite ruelle perpendiculaire à l'ancienne route.

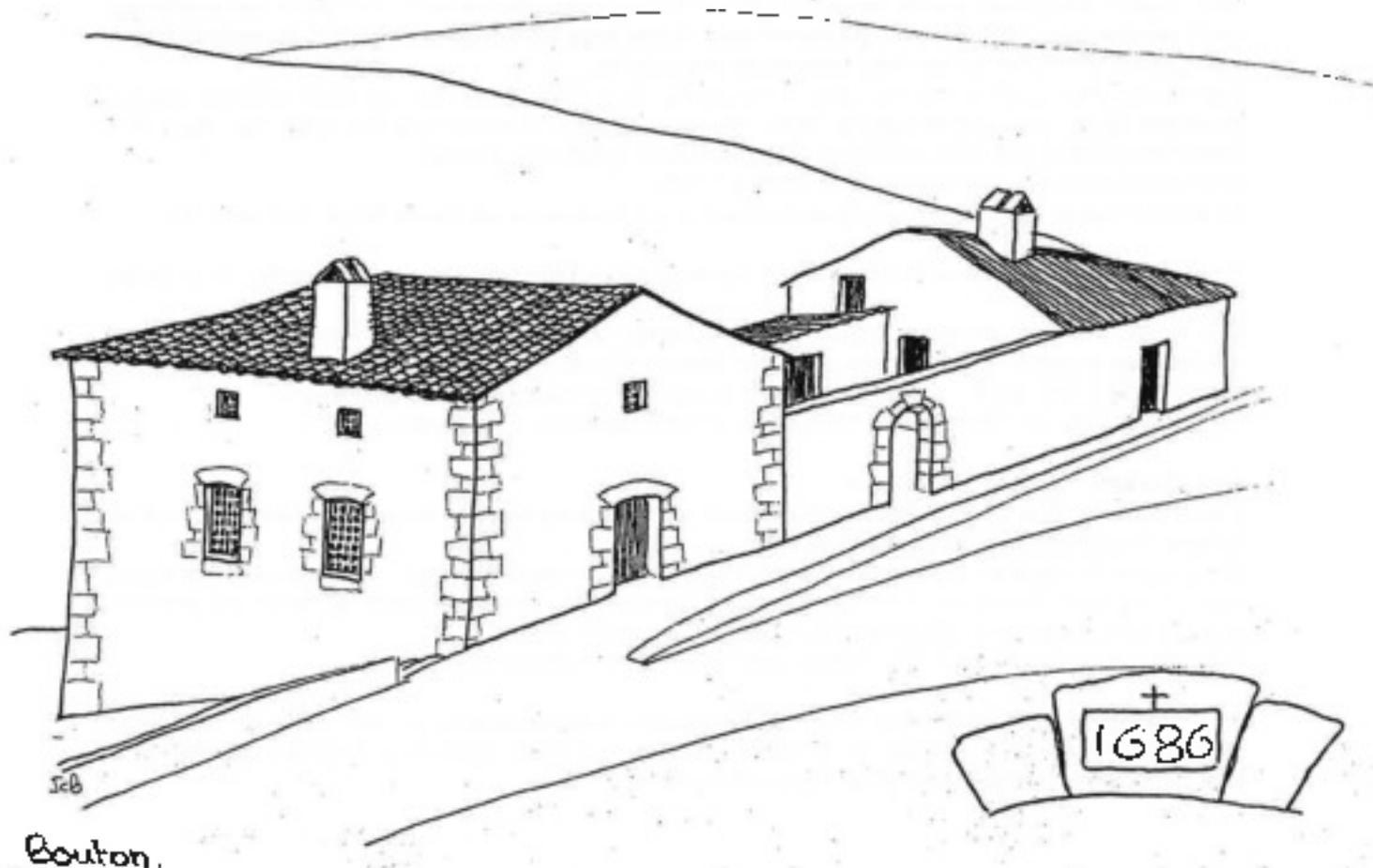
Y étaient propriétaires en 1756, Jean Pierre Rusches et Antoine Loyglène.

**Les quelques informations sur les habitants des hameaux et des fermes données ci-dessus pour les XVIIe et XVIIIe siècles ne sont que des repères permettant une recherche ultérieure plus approfondie.**



Moyaud 1981

Maison dite de "la mère" avant le rabaussiment de la partie habitation en 1911.



Bouton.

## LES CALAMITÉS NATURELLES, LES ÉPIDÉMIES

Les calamités naturelles, sécheresse, pluies et inondations, gel, vent, foudre, ont jalonné toute la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elles avaient des conséquences graves à l'époque. Les sécheresses et les gelées étaient à l'origine de disettes et de famine, elles-mêmes souvent la cause d'épidémies. Mais elles avaient souvent aussi des répercussions politiques : il est indéniable que la sécheresse de l'été 1788, suivie d'un hiver 1788-1789 rigoureux, est une des causes de la Révolution.

Mais les calamités naturelles pouvaient avoir également des effets positifs à long terme en réorientant les activités agricoles et en imposant progressivement le perfectionnement des méthodes de culture.

- 1567 une grande inondation du Doux détruit une trentaine de maisons au Savel de Lamastre,
- 1573 très fortes gelées dans tout le Haut Vivarais,
- 1585 très mauvaises récoltes, famine,
- 1630 pluies, inondations du Doux,
- 1693 disette après une « catastrophe climatique »,
- 1704 sécheresse suivie d'inondations,
- 1705 gelée et sécheresse,
- 1706 grêle et inondations,
- 1708 pluies torrentielles.
- 1709 « le grand hiver », « les blés, les noyers, les châtaigniers et les vignes périrent en grande partie »,
- 1729 « les chenilles ravagèrent toutes les rivières et la plupart des récoltes furent compromises »,
- 1739 « dommages par l'impétuosité du vent »,
- 1740 récoltes « emportées par les grêles » et « gelée du mois d'octobre et de novembre sur la vendange, les châtaigniers, les truffes et autres fruits »,
- Disette en 1750 à la suite des mauvaises récoltes de 1749.
- 1766 1772-1773 grêle, inondations,
- été 1788 la sécheresse brûle les récoltes sur pied,
- hiver 1788-1789 le plus rigoureux depuis le grand hiver de 1709 : des forêts entières de châtaigniers périssent,
- 1789 grande crue du Doux, la place du marché de Lamastre est bouleversée de fond en comble.

On essayait de se protéger, contre la foudre en plaçant sur les toits des épis faitiers en pierre en forme de boule ou, plus modestement, en allumant le cierge pascal. On tentait de faire dévier la grêle sur la paroisse voisine en faisant sonner les cloches de l'église.

Les États du Vivarais accordaient déjà des aides aux agriculteurs sinistrés. Chacun annonçait, sans doute largement, le préjudice qu'il avait subi et l'indemnité votée par les États étaient ensuite répartie proportionnellement aux déclarations. Ainsi, par exemple :

- « Dommages par l'impétuosité du vent » 1739
- L'indemnité totale est de 125 livres pour le Crestet réparties entre les 34 propriétaires indemnisés (21 ont signé avec leur nom, 11 avec une croix, 2 n'ont pas signé).
- Pour cette même année 1739, « Indemnités pour les récoltes qui ont été emportées par les grêles et autres cas fortuits pendant l'année 1739 ».
- 61 propriétaires sont indemnisés au Crestet. Ils avaient évalué leurs dommages à 6 424 livres. Ils ne reçoivent que 99 livres, soit 1,54 % du montant réclamé...
- « Dommages causés par la gelée du mois d'octobre et de novembre sur les récoltes de vin, châtaignes et autres fruits de l'automne dernier ». 1740. L'indemnité est de 100 livres pour 60 propriétaires au Crestet et 120 livres pour 62 propriétaires à Monteil.

La peste fait des ravages de 1585 à 1587, en pleine guerre de religion et à la suite des mauvaises récoltes de 1585. Tournon perd 1500 habitants et 500 « étrangers » en 1586. Parmi les villages les plus atteints du Haut-Vivarais, Arlebosc, Boucieu et Colombier-le-Jeune, qui entourent Le Crestet. Curieusement, Le Crestet et Monteil sont épargnés.

La peste réapparaît en 1606, puis de 1626 à 1630. En 1629, Tournon perd 2 000 habitants.

De 1720 à 1722, c'est la grande peste dite « peste de Marseille ».

Tout le sud-est de la France était atteint et il s'agissait d'établir une ligne de sécurité pour protéger les régions non encore atteintes.

Selon Charles du Besset (« Trois siècles de vie rurale en Vivarais »),

*« Partant de Cette, remontant le Rhône, la ligne le quittait à Mauves et y gagnait le Vivarais, passant à Plats, à Colombier-le-Jeune, au Crestet, à La Mastre; laissant Saint-Agrève à main droite, gravissait le Mézenic et se dirigeait vers l'Auvergne.*

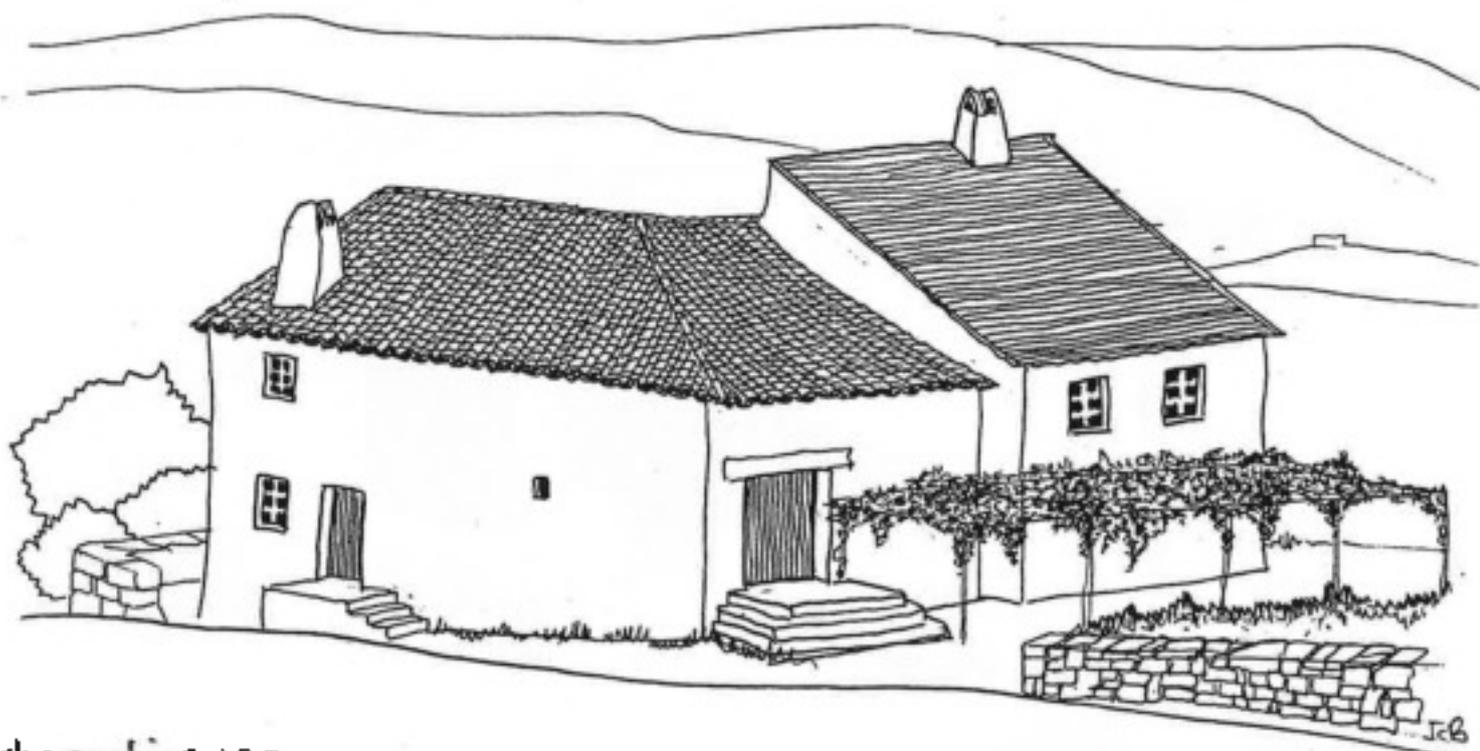
*Elle était composée de deux soldats et un bourgeois ou paysan dans chaque baraque, les dites baraques étant distantes de deux cents pas les unes des autres et personne ne pouvant passer ladite ligne ... ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser ladite ligne de leur tirer dessus et de les tuer ... ».*

Cette ligne de sécurité, au-dessus du Crestet, suivait l'ancienne voie du Doux.

\*

Il est intéressant de relever une certaine accalmie dans les calamités naturelles au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle coïncide avec une sensible période de paix politique dans notre région, si on considère que le siège de Privas de 1629 est un affrontement d'origine plus familiale que religieuse.

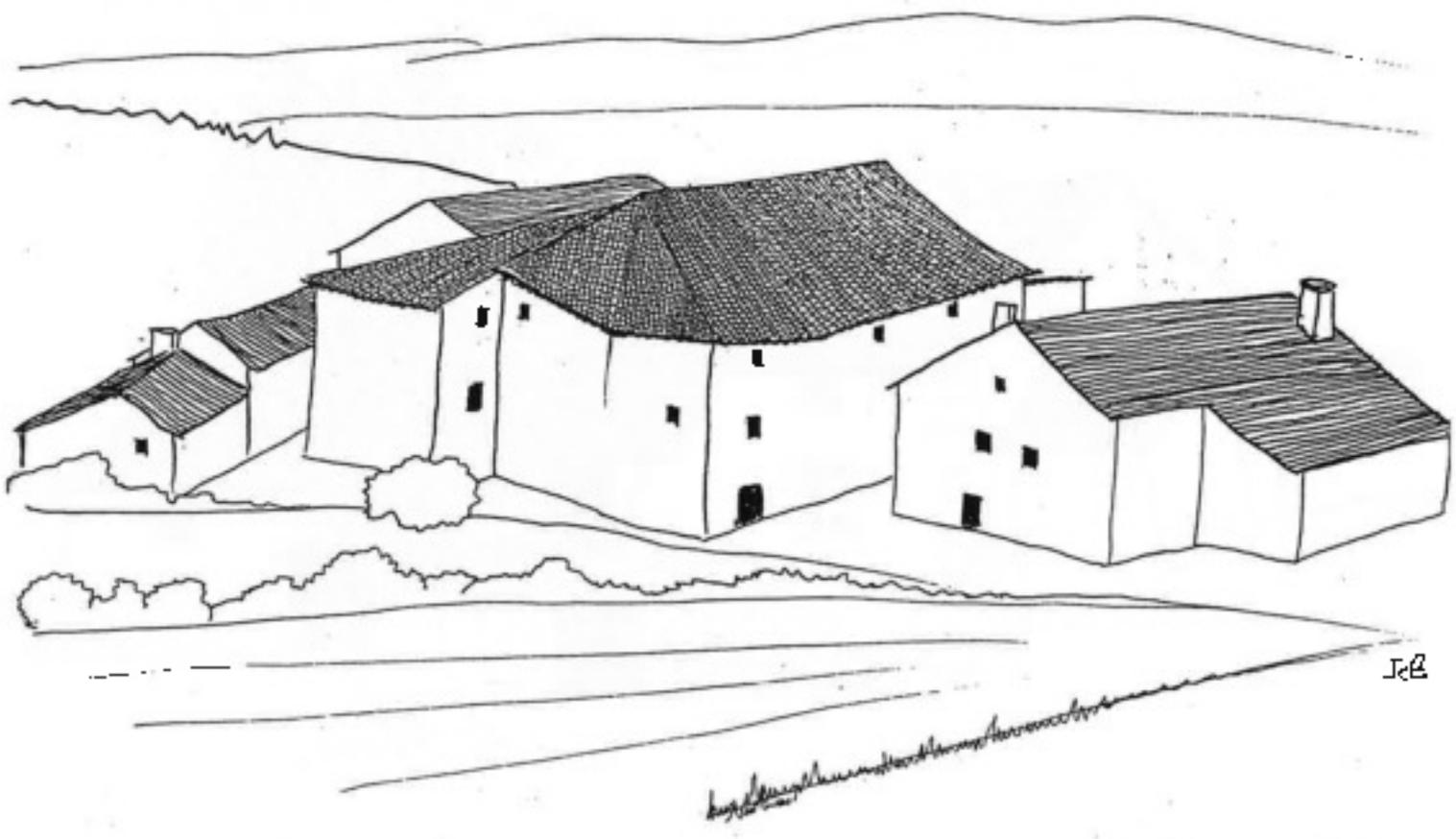
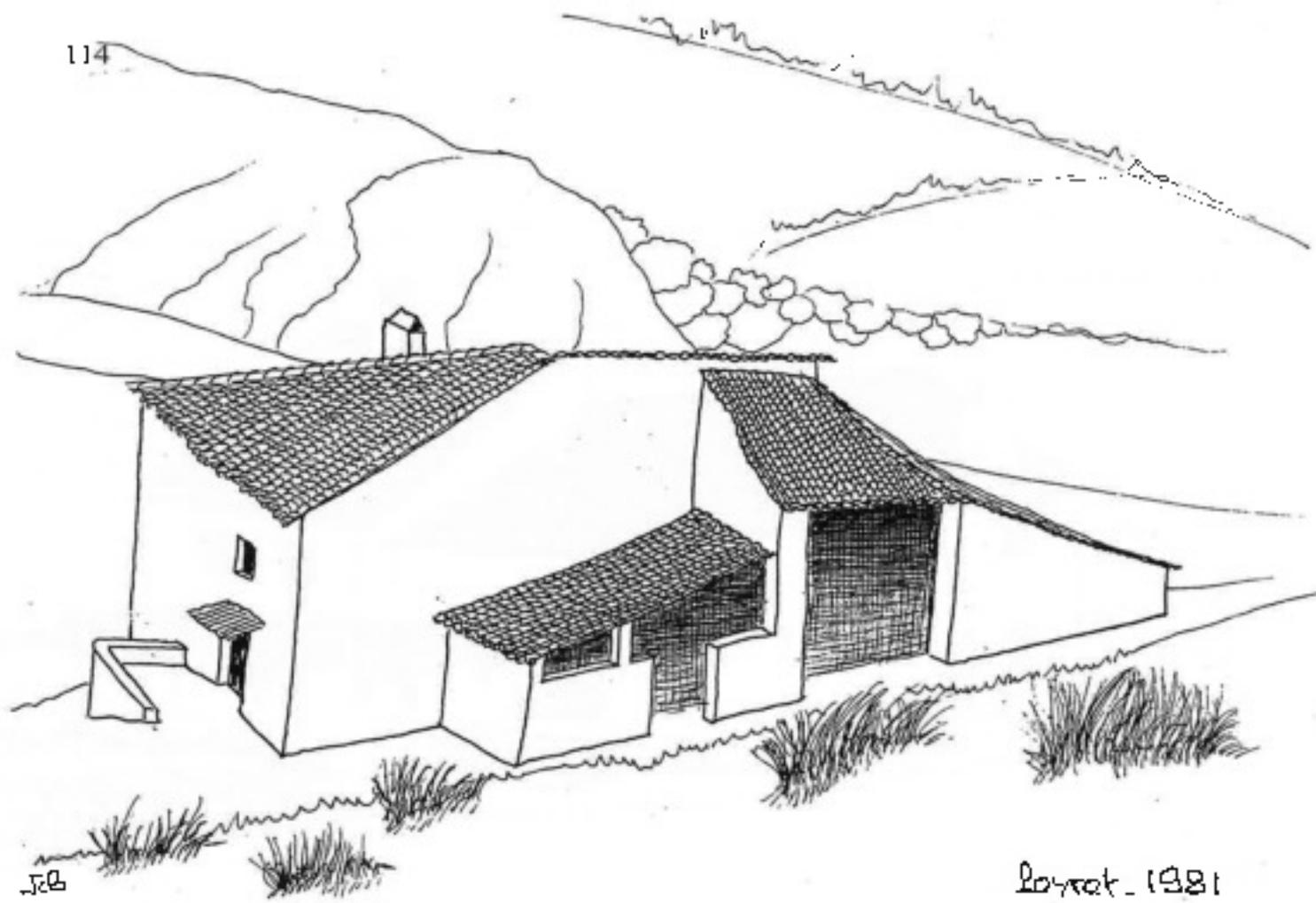
Or, on constate justement, dans notre région du Crestet-Monteil, que c'est une époque de développement sur le plan agricole, particulièrement au niveau de l'élevage, avec des incidences importantes sur le plan de l'habitat et des équipements.



Chapoutier - 1956



La Grange - 1969



Les Traversiers - 1981

## LA REVOLUTION, L'EMPIRE

Après un été torride, le terrible hiver 1788-1789 voit mourir des forêts entières de châtaigniers. Ceci est grave pour les habitants de la région qui craignent ne plus pouvoir, l'année suivante, assurer leur subsistance.

Au début de 1789, Joseph Bouvier est consul au Crestet, Jean Pierre Lardent l'est à Montcil. Il n'y a que 25 citoyens actifs au Crestet, pour 75 à Montcil dont le territoire est beaucoup plus étendu.

François Jérôme Saint-Martin, baptisé à Montcil en 1745, est à Versailles comme l'un des trois représentants du Tiers-état de la sénéchaussée d'Annonay. Il est le fils de Charles Rillard Saint-Martin, notaire royal habitant au Clot paroisse de Montcil, et d'Elisabeth Girodon. Avec Boissy d'Anglas, François Jérôme Saint-Martin avait été l'un des principaux rédacteurs des cahiers de doléances de cette sénéchaussée.

Les principales doléances nous paraissent aujourd'hui pleines de bon sens :

*« Que la liberté, la vie, l'honneur et les propriétés des citoyens soient essentiellement assurés...*

*Qu'ainsi nul impôt ne soit concédé s'il ne doit être également réparti sans distinction de biens de rang ni de dignité, mais seulement eu égard au revenu de chacun...*

*Que l'impôt frappe d'abord sur le luxe...*

*Que tous les privilèges tendant à soustraire les justiciables à leurs juges naturels, soient abrogés sans distinction...*

*Que nul ne puisse être privé de son emploi, qu'en vertu d'un jugement légalement prononcé...*

*Que les rivières, ruisseaux et eaux pluviales n'appartiennent plus aux seigneurs, mais au public, sans préjudice des droits acquis...*

*Que soit pourvu à l'aménagement et à la conservation des forêts... »*

La prise de la Bastille n'est connue à Lamastre que le 20 juillet 1789. Cet événement a peu de répercussion dans les campagnes. Mais, quelques jours plus tard, la nouvelle se répand d'une « invasion de Piémontais » traversant le Dauphiné et détruisant tout sur leur passage. C'est la « grand' peur ». Tout le monde s'arme et se prépare à recevoir les brigands qui sont annoncés le 28 à Tournon. Le 29, la nouvelle éclate qu'il s'agit d'une mystification...

Mais les hommes sont maintenant armés. Ils vont au château des Boscus brûler les terriers et les livres de reconnaissance qui servent de référence pour l'impôt seigneurial.

A partir du mois d'août, des milices sont organisées qui prennent le nom de « garde nationale ». Une grande réunion de tous les gardes nationaux du Vivarais et du Dauphiné se tient sur le plateau de Vernoux le 6 janvier 1790. Jean Pierre Rouveure, « capitaine commandant de milice nationale de Montcil », doit aussi représenter Le Crestet. Il y prête le serment solennel « d'union et d'alliance » :

*« Nous, citoyens français, de l'une et l'autre rive du Rhône, réunis en confédération, jurons sur l'autel de la patrie :*

*1. que nous arborons l'étendard de la liberté nationale,*

*2. que nos forces combinées s'opposeront à tout ce qui pourrait en altérer la possession,*

*3. que dans tous les temps, notre auguste monarque Louis XVI, le restaurateur de cette précieuse liberté, pourra disposer de nos armes contre les ennemis de l'état et contre ceux qui oseraient attenter aux droits sacrés de la couronne, .... »*

Le fils de Louis Charles de Fay-Solignac seigneur des Boscus, Paul Louis Fortuné de Fay-Solignac qui est officier au régiment de Brie, émigre et part rejoindre le comte d'Artois. Son père, lui, demeurera pendant toute la durée de la Révolution soit au château de Solignac-Les Boscus, soit dans son hôtel de Tournon. Il conservera ainsi ses biens propres.

L'administration des municipalités qui remplacent les paroisses est organisée par décrets de l'Assemblée Nationale. Chaque commune est maintenant administrée par un maire et un officier public élus pour deux ans. Au Crestet, Jean Banchet devient maire, Joseph Bouvier est officier public.

Les grêles et les pluies abondantes du printemps 1790 compromettent les récoltes en Vivarais. Le grain augmente, il n'y a plus de pain, la disette menace.

En juin 1790, le département de l'Ardèche est formé. Le Crestet et Monteil sont rattachés au district du Mézenec (qui est une première désignation pour les arrondissements).

Une contre-révolution éclate dans le sud de l'Ardèche.

Les biens ecclésiastiques existant sur Monteil et Le Crestet sont nationalisés. Tout d'abord administrés et loués par le district, ils sont ensuite progressivement vendus comme biens nationaux. Les possessions de l'ancien prieuré de Macheville sur Monteil seront vendues en 1791 à Romain Traversier, de Monteil, probablement de la famille Traversier des Merles. Au Crestet, les quelques terrains appartenant au curé-prieur Vallon seront vendus en 1798 à un certain Chazal, de Désaignes. Nous n'avons pas d'informations sur la vente des nombreuses propriétés au Crestet des Sœurs de Boucieu.

La loi du 12 juillet 1790 instaure la constitution civile du clergé. De nombreux prêtres refusent de prêter serment et, déclarés « réfractaires », sont obligés de se cacher ou de s'enfuir pour ne pas être arrêtés. C'est le cas probablement du curé Vallon, du Crestet. D'autres prêtent serment avec réserves, puis se rétractent. C'est le cas du vicaire de Macheville qui sera arrêté en janvier 1794. A partir de cette date, la paroisse de Monteil n'a donc plus de titulaire. Au Crestet, les offices sont assurés secrètement entre 1792 et 1795 par un prêtre réfractaire, Jean-François Fournier, ancien premier vicaire à Désaignes.

\*

A partir de juin 1791, mais surtout en 1792 après la déclaration de guerre et les premiers échecs devant les « ennemis de l'extérieur », des volontaires sont enrôlés pour défendre « la patrie en danger ». C'est au Crestet Joseph Bouvier, 28 ans. Ce sont à Monteil, Etienne Roche 18 ans, Joseph Giraud 17 ans, Etienne Ménabet 21 ans, Jean Clot 22 ans et Jean Pierre Hérisset 55 ans qui repart après 30 ans de service.

En août 1792, François Jérôme Saint-Martin est élu député à la Convention. Il le sera ensuite au Conseil des Cinq-Cents et deviendra membre du Corps législatif (il décédera en 1814).

Un arbre de la liberté est planté au Crestet en février 1793. Mais il paraît déjà supprimé au mois d'avril...

Les municipalités doivent, en octobre 1793, proposer de prendre des vocables plus en rapport avec les idées du jour. Boucieu-le-Roi devient ainsi Boucieu-le-Doux.

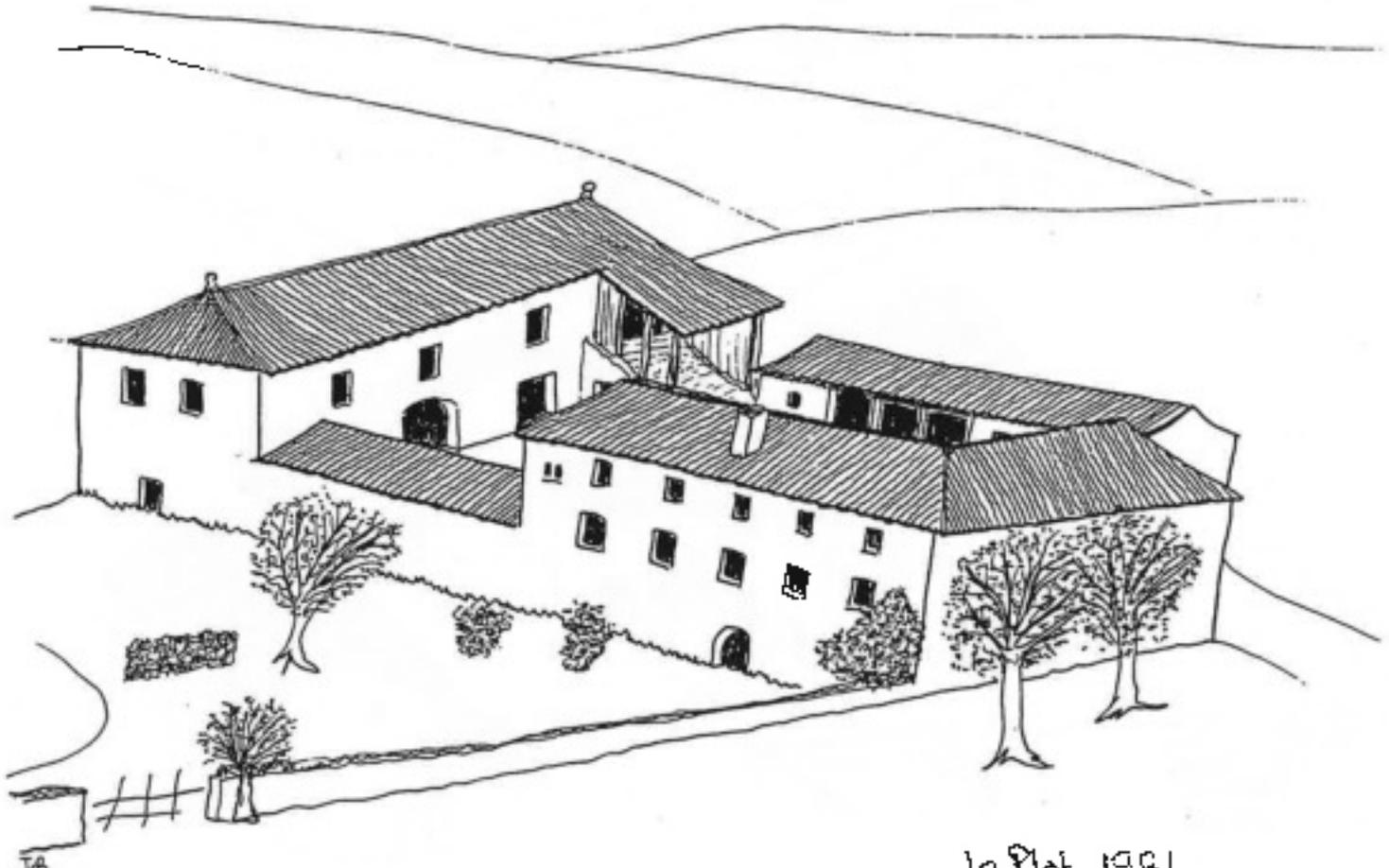
Suivant l'arrêté du 23 Primaire An II (1793) du directoire du district du Mézenec, toutes les croix devaient être abattues : « Les commissaires nommés dans chaque canton feront démolir ... les croix faites en pierre ou en bois. Si le pilastre perpendiculaire des croix en pierre ou en bois est assez fort pour former des pyramides, ils les feront conserver pour servir de guide aux voyageurs ».

La croix qui est aujourd'hui au carrefour de la route de Tournon et de celle de Boucieu, appelée « croix Valla », était située autrefois au milieu de la petite place du Crestet. D'après la tradition, le croisillon de cette croix aurait été abattu durant la Révolution conformément à l'arrêté de 1793. On raconte même que Jean-François Fournier, le prêtre réfractaire qui s'était installé au Crestet, l'aurait enterré pour le cacher dans le jardin du presbytère (ou dans le jardin de la maison qu'il habitait ...).

Toujours conformément à l'arrêté, le fût semble être resté dans le même état et au même endroit jusque 1864, date à laquelle la nouvelle route de Tournon a été ouverte. Le croisillon a alors été refait et la croix déplacée devant l'auberge Valla « qui logeait à pied et à cheval », qui lui a donné son nom.

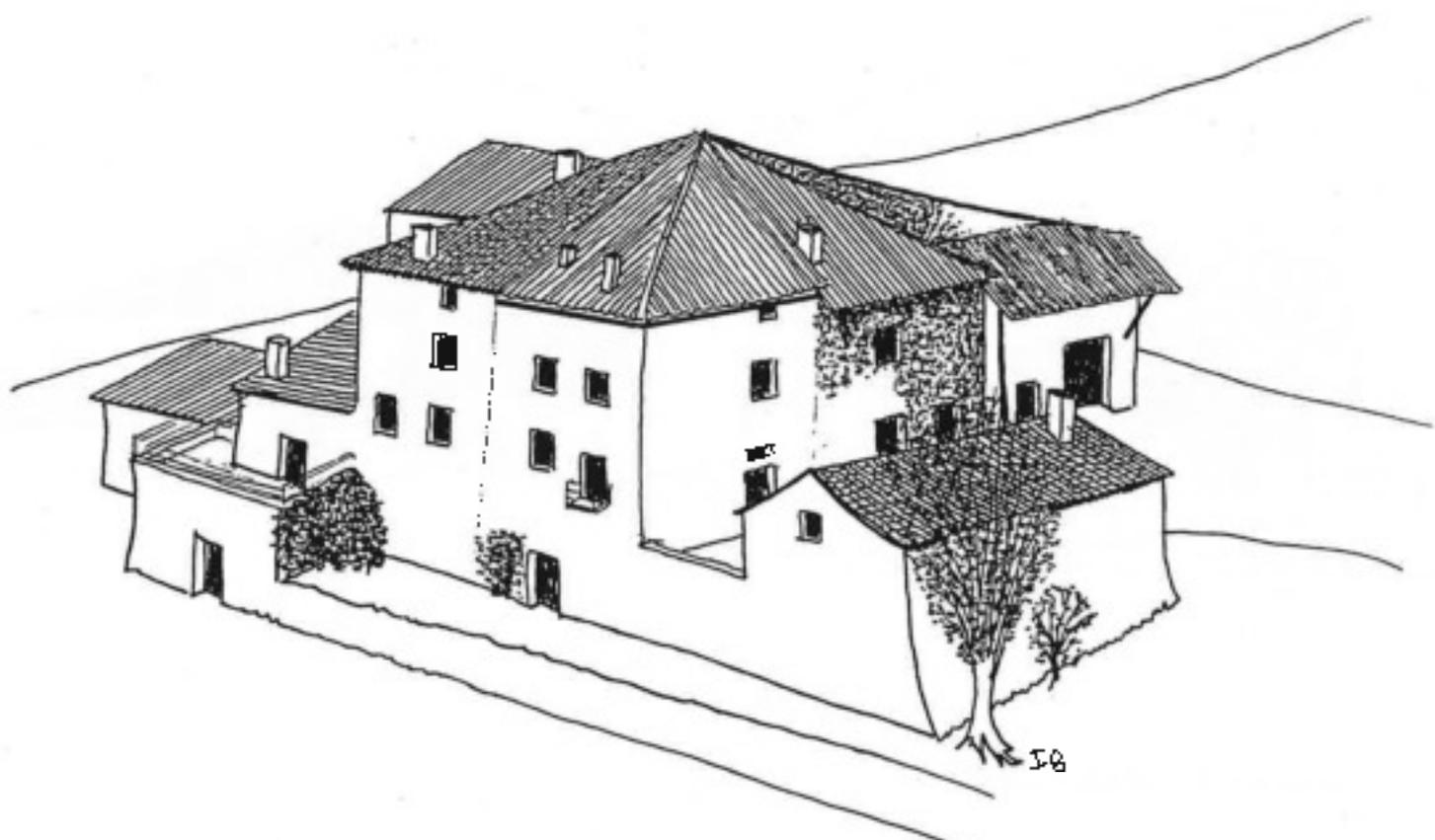
Le fût de cette croix, décoré d'écots et tout à fait semblable au fût de la croix de l'église, indiquerait qu'elle doit dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle devait être légèrement plus grande que celle de l'église car la circonférence de la base du fût, au dessus de la partie sculptée est de 76 cm, pour 73 cm de la croix de l'église.

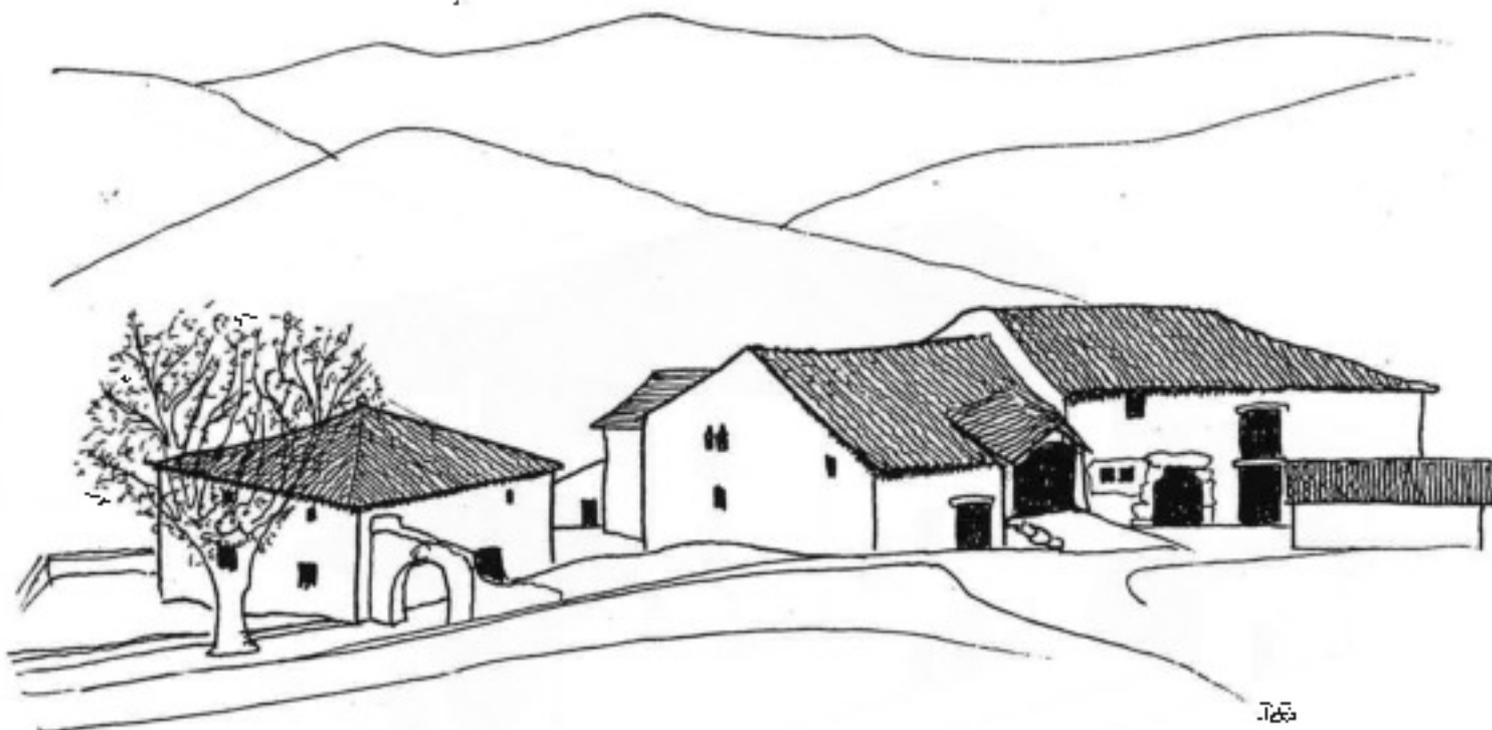
\*



La Plot. 1981

Las Traversas - 2003





L'hiver 1794-1795 est d'une exceptionnelle rigueur. Des souscriptions volontaires sont organisées pour acheter du grain.

Souscrivent ainsi au Crestet : les citoyens Colange aubergiste, Montusclat, Regat, Labouri, Chênevier, Rouveure, Chapelle, Bouvier, Banchet.

En 1795, les parents des « défenseurs de la patrie » sont convoqués dans « la ci-devant église du Crestet par invitation et au son de la cloche ». Certains ont deux fils aux armées. Ils sont 17 pour Le Crestet-Monteil et s'appellent Juge, Roubi, Dugaud, Labour, Labouri, Rançon, Maninet, Mazoyer, Vialat, Bouchet, Clauzel, Sabatier, Salveton, Reyne.

Il faut savoir que dans le canton de Lamastre, sur les 377 « défenseurs de la Patrie » partis à la frontière depuis 1793, 122 seront déclarés morts en juin 1799, soit près de 30%.

Après la chute de Robespierre, la réaction est vive contre les anciens patriotes montagnards. En novembre 1795, l'élection à Lamastre du juge de paix du Besset se fait par acclamation et des cocardes tricolores sont foulées aux pieds.

Le libre exercice du culte est rétabli. L'abbé Vernet, vicaire général, réconcilie prêtres jureurs et prêtres réfractaires. Le curé Blanc est installé au Crestet le 17 décembre 1795.

\*

Le 22 Thermidor An VII (août 1799), les communes du Crestet et de Monteil sont réunies. A l'occasion de cette fusion, les limites des communes de Gilhoc et du Crestet sont reportées sur la crête du serre de Montoura. Par ce fait, 23 propriétaires, dont le château des Boses, qui étaient sur l'ancienne commune de Monteil se retrouvent sur la commune de Gilhoc. D'un autre côté, quelques propriétaires antérieurement sur la commune de Gilhoc sont rattachés au Crestet. Mais le rôle de l'impôt n'ayant pas été modifié en conséquence, ceci sera l'objet de multiples controverses entre les communes du Crestet et de Gilhoc jusque 1803.

\*

Les guerres de l'Empire font de sévères punitions dans la jeunesse. Certains refusent de partir et vont se cacher dans les forêts des hauts plateaux ardéchois. Mais la plupart subissent la conscription et quelques-uns même prennent un engagement.

Alors que Jean Pierre Despeysse, conscrit de la commune du Crestet en mars 1812, est signalé comme déserteur, Joseph Adrien Bouvier entre à l'école Saint-Cyr en 1811 et fait, comme officier d'artillerie, toute la campagne d'Allemagne en 1813.

En mars 1814, lors de la première chute de l'Empire, les Autrichiens occupent le nord de l'Ardèche. Des réquisitions sont faites dans tous les villages pour subvenir aux besoins des troupes. Le Crestet est astreint pour 1437 F, alors que Lamastre ne l'est que pour 994 F. Ceci signifie que des troupes autrichiennes ont été basées au Crestet. Longtemps après, la municipalité du Crestet réclamera à l'Etat, sans résultat, le remboursement de cette somme.

Les Autrichiens quittent l'Ardèche en juin 1814.

Mais ils y reviennent après Waterloo en août 1815. La seconde occupation est beaucoup plus lourde à supporter. En octobre, des hussards du 10<sup>e</sup> régiment Frédéric Guillaume s'installent au-dessus du village du Crestet et au col de Bouton.

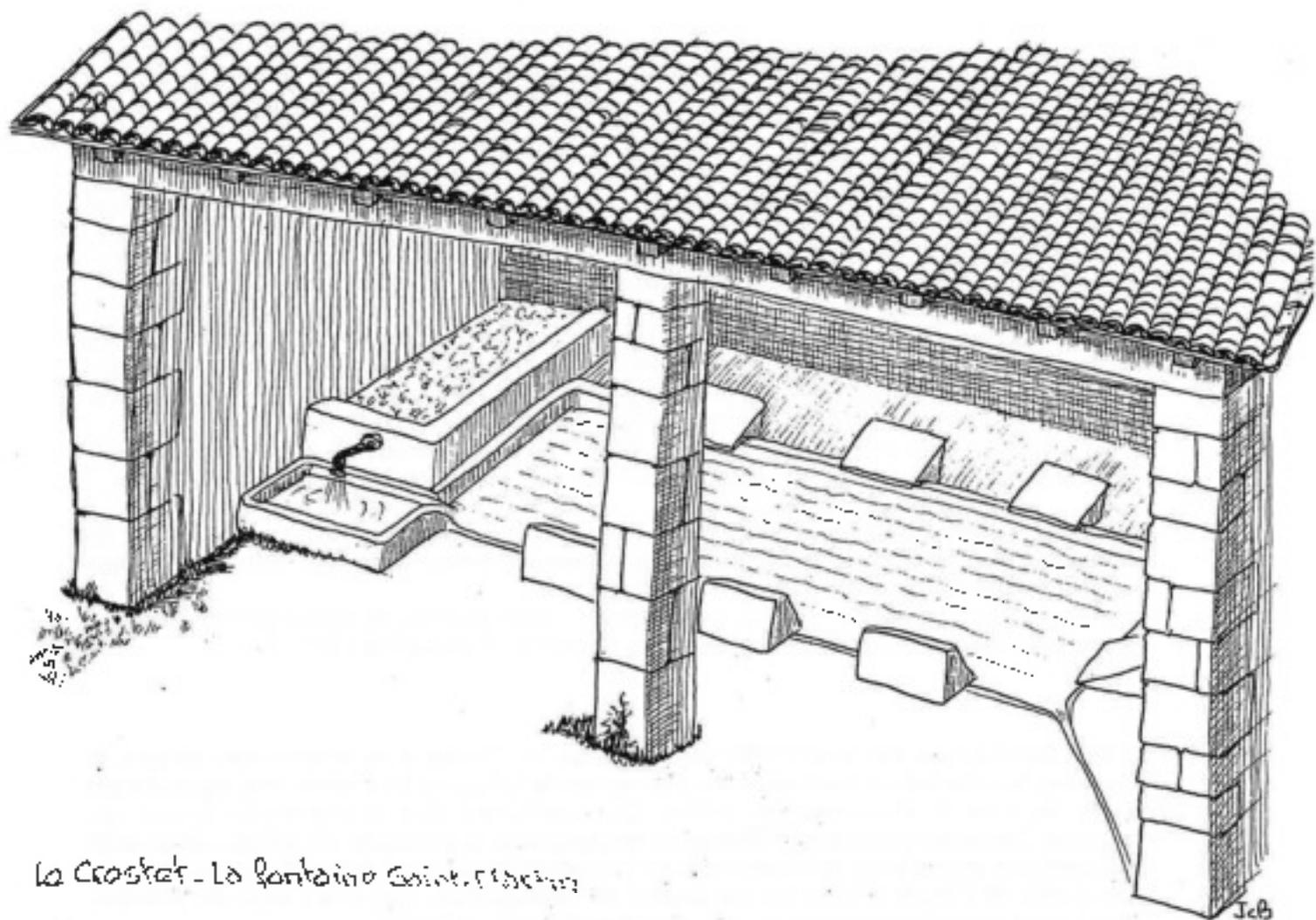
Mais quelques soldats autrichiens, des Piémontais, des Hongrois, désertent et se fixent au pays. En 1822, Prosper Nicolas Lautoche, âgé de 28 ans, natif de Charaule en Hongrie, abjure sa religion grecque schismatique d'origine et fait profession de foi dans l'église de Monteil.

\*

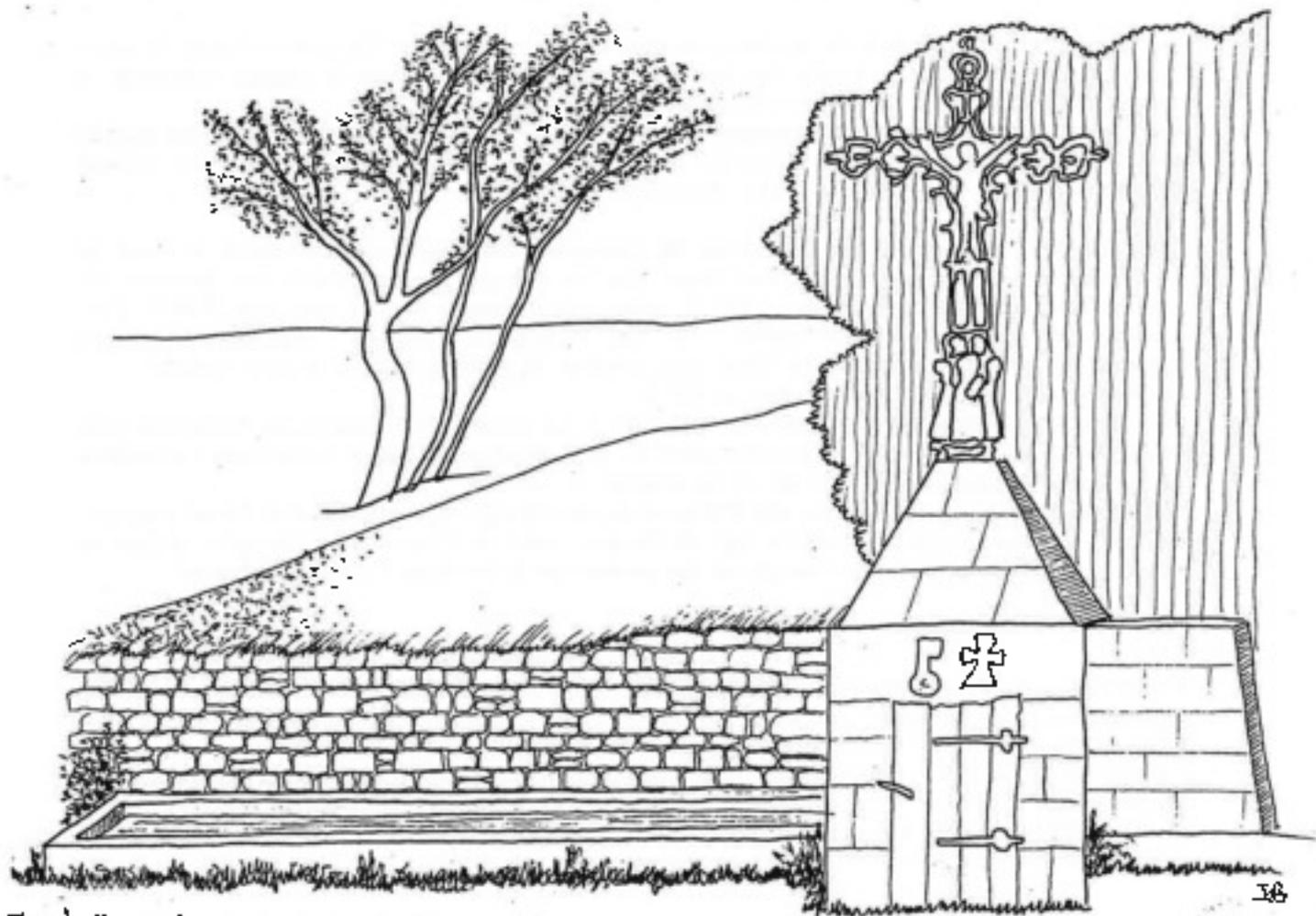
A la fin de l'Empire, la situation financière de la commune du Crestet est critique. Pour une population active réduite, les charges sont lourdes : deux églises et deux presbytères à entretenir et des dettes importantes occasionnées par les Autrichiens qu'il faut rembourser.

L'église de Monteil est pratiquement en ruine et la maison curiale a besoin de réparations urgentes.

Au Crestet, la nouvelle église n'était pas entièrement terminée à la veille de la Révolution et la voûte de la nef qui venait pourtant d'être construite menaçait déjà de s'écrouler.



La Crostet - La Fontaine Saint. Etienne



Nonboil - La Fontaine Saint. Pierre -